

Éditorial

L'ambition initiale du Club PLUi créé en 2012 était de promouvoir et sensibiliser au PLUi. Cette ambition a porté ses fruits : aujourd'hui, une commune sur trois est concernée par un PLUi. 667 PLUi sont en cours d'élaboration ou approuvés, couvrant ainsi la majeure partie des territoires des EPCI compétents. On compte plus de procédures PLUi que d'EPCI compétents : de multiples nouveaux EPCI ont repris des procédures lancées par d'anciens EPCI, témoignant d'une montée en puissance nette de ce document fondamental.

En six ans d'existence, l'ampleur du travail engagé par le Club PLUi pour inciter au développement des PLUi s'est concrétisée par 110 rencontres nationales et locales, 25 journées de sensibilisation organisées sur le territoire, 8 séminaires nationaux, 17 lettres d'informations et plus de 38 000 visites sur le site internet du Club PLUi. Afin de rester au plus proche des réalités locales, le Club PLUi s'appuie sur 10 clubs territorialisés qui assurent un maillage fort du territoire national. Co-animés par le CEREMA et les services déconcentrés de l'Etat (DREAL et DDT-M) que je souhaite ici vivement remercier, ces clubs territorialisés permettent d'identifier et de diffuser des bonnes pratiques, d'échanger et d'initier des démarches novatrices en termes de planification.

En 2018, le Club PLUi a poursuivi et développé son ambition : il a fédéré et facilité les échanges entre les différents acteurs de l'aménagement (professionnels, techniciens et élus) et il a continué son accompagnement méthodologique des documents de planification intercommunaux. Cette année a été marquée par l'engagement du premier **Tour de France des PLUi**, dispositif novateur qui a permis de recenser les bonnes pratiques en matière d'élaboration de PLUi à travers 9 étapes thématiques, parmi lesquelles l'association des habitants au PLUi, le projet de territoire, le paysage, le commerce, ou encore la transition énergétique. Ce Tour de France s'est appuyé sur l'expérience d'une quinzaine de territoires très variés, recherchant des exemples locaux qui parlent à tous et témoignant de la richesse des démarches engagées localement.

Ce rapport présente l'activité du Club PLUi, au cours de l'année 2018, auprès de ses 3200 membres qu'il m'est ici donné l'occasion de saluer chaleureusement.

Pastèle Soleille

Sous-directrice de la qualité du cadre de vie

Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales

LE CLUB PLUI ET SES AMBITIONS

Créé en 2012, le Club PLUi est animé par le Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les collectivités territoriales¹, avec le soutien de ses partenaires : Cerema, associations d'élus – France urbaine, Assemblée des communautés de France, Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité –, ainsi que la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU).

Le Club PLUi a vocation à fédérer et faire travailler ensemble élus et professionnels en charge de PLUi. Cette ambition se décline à travers 3 grands objectifs :

- Animer un réseau au sein duquel les acteurs impliqués dans une démarche de PLUi peuvent se rencontrer et échanger;
- Accompagner cette communauté en mettant à sa disposition des outils opérationnels (fiches méthodologiques, argumentaires, outils de pilotage d'actions régionales...)
- Convaincre les élus qui ne se sont pas encore lancés dans une démarche de PLUi des avantages de cet outil.

Vous trouverez au sein de ce document le bilan des activités de l'année 2018 répondant à la mission que s'est fixée le Club PLUi.

¹ Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN), Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages (DHUP).

SOMMAIRE

Le Club PLUi et ses ambitions	3
LE PILOTAGE ET L'ANIMATION DU CLUB PLUI	6
1. Une dynamique croissante des démarches de PLUi	7
2. L'organisation du Club PLUi	8
3. L'offre de service du Club PLUi	10
LE TOUR DE FRANCE DES PLUI	11
1. Pourquoi un tour de France des PLUi ?	12
2. Les étapes du Tour de France des PLUi	12
3. L'étape #1 : « L'association des habitants lors de l'élaboration du PLUi »	13
4. L'étape #2 : « PLUi et Plan de paysage »	13
5. L'étape #3 : « PLUi et projet de territoire »	13
6. L'étape #4 : « PLUi et commerce »	14
7. L'étape #5 : « EcoQuartiers et PLUi : quelles interactions ? »	14
8. L'étape #6 : « PLUI et transition énergétique »	14
LES AUTRES PRODUCTIONS DU CLUB PLUI	16
1. Les autres actions nationales	17
2. Les rencontres et production des 10 clubs territorialisés	22
ANNEXES : PROGRAMMES ET INTERVENANTS DES REUNIONS LOCALES	53

Le pilotage et l'animation du Club PLUi

1. Une dynamique croissante des démarches de PLUi

Instauré par la loi SRU du 13 décembre 2000, le plan local d'urbanisme est défini à l'échelle de l'Établissement public de coopération intercommunale (EPCI) avec les lois Grenelle (2009 et 2010) et pleinement consacré par la loi ALUR (2014) qui a rendu compétentes de droit en matière de PLU, les communautés de communes et les communautés d'agglomération. Ces changements législatifs ont suivi la continuelle montée en puissance des intercommunalités.

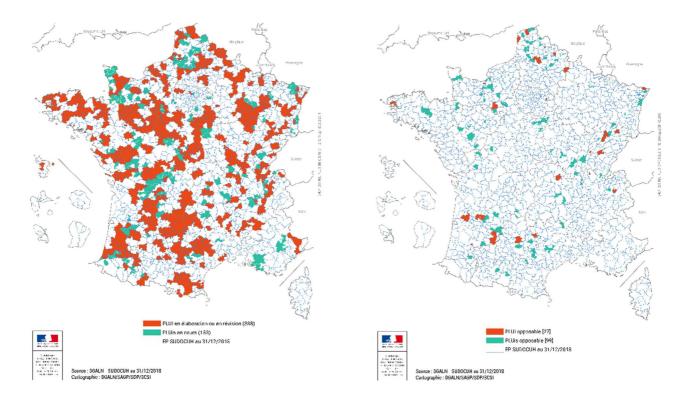
Fin 2018, la France compte 126 PLUi opposables et 2 en révision, soit une augmentation de 125% en deux ans du nombre de PLUi opposables. On compte parmi ceux-ci 99 PLUi sectoriels, PLUi dont le périmètre ne couvre pas la totalité du territoire de la collectivité porteuse autrement dit des PLUi en vigueur avant extension/fusion de l'EPCI. A ces PLUi viennent s'ajouter 386 PLUi en cours d'élaboration et 153 PLUi sectoriels en cours d'élaboration, soit un total de 539 procédures en cours.

Ce sont au total 667 PLUi qui sont en cours d'élaboration ou approuvés couvrant ainsi la majeure partie des territoires des EPCI compétents.

Le nombre de procédures PLUi est ainsi supérieur au nombre d'EPCI compétents du fait de la fusion d'EPCI qui ont pu reprendre plusieurs procédures entamées par les anciens EPCI (source : DGALN / Banatic).

PLUi et PLUi sectoriels en cours au 31 décembre 2018

PLUi et PLUi sectoriels opposables au 31 décembre 2018



2. L'organisation du Club PLUi

2.1. A l'échelle nationale

La maîtrise d'ouvrage est assurée par la Direction générale de l'Aménagement, du logement et de la Nature (DGALN), Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des Paysages (DHUP), sous-direction de la qualité du cadre de vie (QV) avec l'appui de deux assistances à maîtrise d'ouvrage.

Le comité de pilotage regroupe l'ensemble des partenaires nationaux du Club PLUi (État, Cerema, l'Assemblée des communautés de France, l'Association des Maires de France, France urbaine, Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme). Il propose et valide les orientations du Club PLUi : thématiques à étudier, orientation des productions, modalités de l'accompagnement proposé aux EPCI, etc. Il se réunit une à deux fois par an. En dehors de ces réunions, ses membres sont consultés au cours de l'année par la maitrise d'ouvrage, en fonction de l'actualité, des temps forts du Club PLUi et des productions.

Le comité technique est composé de membres du bureau de la DHUP en charge des politiques de planification, et du Cerema. Il se réunit toutes les trois semaines pour assurer le suivi opérationnel du Club, et accueille une fois sur deux les référents du Cerema qui assurent, avec les services déconcentrés de l'Etat (DREAL et DDT-M), la co-animation des 10 clubs territorialisés. Le comité technique a pour objectif de partager une vision d'ensemble du Club PLUi, d'assurer le suivi opérationnel des actions nationales et locales engagées, de faire le point sur les réunions locales et les productions qui en sont issues, et d'assurer la diffusion des livrables produits.

Les rencontres nationales des équipes d'appui regroupent l'ensemble des coanimateurs des 10 clubs territorialisés: référents du Cerema et des services déconcentrés de l'Etat (DREAL, DDT-M). Ces réunions ont pour but d'accueillir les nouvelles équipes, de nourrir l'esprit collaboratif du Club PLUi et les échanges interrégions, de partager des méthodologies d'animation et d'accompagnement des communautés (ateliers, visite-terrain, ...) et d'identifier les thématiques et les approches méthodologiques en anticipation des besoins des collectivités et à l'écoute des remontées du terrain. Ces rencontres sont également l'occasion d'interroger l'évolution du rôle du Club PLUi et du mode d'accompagnement des territoires, pour garantir la pertinence de son action.

Le séminaire annuel : le Club PLUi organise chaque année un séminaire d'échanges, qui rassemble l'ensemble de ses membres et de ses partenaires nationaux. Suivant l'actualité, il a pour rôle de partager les informations nationales – évolutions législatives, actualité des enjeux en matière de planification – d'approfondir un sujet exploratoire ou naissant, de diffuser les productions nationales et locales de l'année et d'informer sur les actualités et l'agenda du Club PLUi.

Les groupes de travail nationaux rassemblent des acteurs de la planification autour d'une thématique. Le plus souvent, les sujets les plus complexes sont traités dans ce cadre, avec l'appui d'intercommunalités bien avancées dans leur démarche et volontaires pour réfléchir à ces sujets de manière innovante. Ces groupes élaborent des outils méthodologiques diffusés à toutes les intercommunalités, notamment à travers le site internet du Club PLUi.

2.2. A l'échelle régionale

Pour agir au plus près des besoins des territoires, le Club PLUi s'appuie sur des clubs territorialisés, lieux de débats et d'échanges de bonnes pratiques autour des PLUi.

Ces clubs s'adressent localement à l'ensemble des professionnels concernés par les PLUi. Les échanges entre métropoles, grandes villes, villes moyennes et territoires ruraux sont favorisés, car ils sont techniquement enrichissants et permettent le développement de complémentarités territoriales.

Les clubs territorialisés sont co-animés par des référents des services déconcentrés de l'État (DREAL et DDT-M), d'un responsable local du CEREMA, et éventuellement de partenaires locaux (élus, techniciens, agences d'urbanisme) dans un souci de proximité et de représentativité des diversités locales. Le référent du CEREMA assure le lien avec le niveau national, dans le cadre de sa participation au comité technique (cf. page précédente). Il est donc le garant de la circulation d'informations entre les niveaux national (orientations stratégiques, outils, réunions nationales, intervenants nationaux) et local.

Au nombre de 10 en 2018, les clubs territorialisés ont vocation à couvrir l'intégralité du territoire national. Les partenaires du Club PLUi ainsi que les services déconcentrés sont remobilisés chaque année pour favoriser le développement de dynamiques régionales autour du PLUi et l'ouverture de nouveaux clubs.

Le Club PLUi met des outils à disposition des clubs territorialisés :

- Un kit « Décliner des actions territoriales autour du PLUi », composé d'outils pré-construits et visant à faciliter l'organisation des rencontres en régions (journées de sensibilisation, clubs territorialisés).
- Un répertoire d'experts thématiques à mobiliser pour l'animation des rencontres locales.
- Un espace Alfresco, centralisant l'ensemble des documents liés aux clubs territorialisés sur une seule plate-forme :
- → Des supports et argumentaires d'aide à la promotion du PLUi
- → Des propositions de thématiques, intervenants et ordres du jour pour les prochains clubs territorialisés
- → Des outils d'aide à la logistique pour faciliter l'organisation des rencontres
- → une charte graphique et des documents mis en page prêts à l'emploi pour l'animation
- Des brochures et kakémonos pour mettre en place la salle accueillant les rencontres locales.

Des rencontres physiques avec les référents locaux et les équipes d'appui sont organisées et permettent d'identifier collectivement les nouveaux sujets sur lesquels cibler l'accompagnement des collectivités locales, les enjeux, les problématiques, et d'étoffer la boite à outils d'animation des rencontres et ateliers organisés localement.

3. L'offre de service du Club PLUi

Le Club PLUi propose un accompagnement méthodologique et juridique à l'ensemble des professionnels de l'aménagement impliqués dans l'élaboration d'un PLUi, qu'il s'agisse des collectivités locales (élus et techniciens) et des professionnels privés. Il mène aussi des actions de promotion et de communication au sujet des PLUi, autour de trois grands objectifs :

- Accompagner l'élaboration et la mise en œuvre des PLUi,
- Promouvoir et communiquer au sujet des PLUi,
- Accroître la qualité des PLUi.

Objectifs opérationnels du Club PLUi

1. Accompagner l'élaboration et la mise en œuvre des PLUi

- Favoriser les échanges et le partage d'expériences entre les collectivités par des événements.
- Élaborer et diffuser des outils méthodologiques à l'échelle régionale et nationale pour faciliter l'élaboration des PLUi.
- Centraliser et instruire les difficultés liées aux PLUi.
- Contribuer à l'évolution de la réglementation.

2. Promouvoir et communiquer

- Promouvoir l'élaboration des PLUi par des actions de sensibilisation.
- Maintenir une liste de diffusion nationale et des outils de communication entre membres d'un réseau national.
- Organiser des séminaires d'échanges entre lauréats.
- Diffuser les lettres d'information et les productions au sein et au-delà du Club PLUi.
- Porter un discours sur les PLUi et animer un site internet dédié.
- Lancer et organiser un Tour de France des PLUi à travers 9 étapes thématiques, s'appuyant sur l'expérience de 15 collectivités locales

3. Accroître la qualité des PLUi

- Identifier, analyser et diffuser les bonnes pratiques et les exemples locaux.
- Mener des actions de sensibilisation et d'information juridique et méthodologique auprès des bureaux d'études accompagnant les collectivités locales dans leurs démarches de PLUi
- Organiser localement des ateliers d'élaboration ou d'écriture des pièces du PLUi.
- Diffuser l'éclairage d'experts thématiques sur les enjeux actuels de leur thème et la manière de mobiliser le PLUi pour guider leur intégration dans les politiques publiques.

Le Tour de France des PLUi

1.POURQUOI UN TOUR DE FRANCE DES PLUI?

La diversité et la transversalité des sujets liés à l'urbanisme – dont le PLUi est l'un des vecteurs privilégiés de mise en œuvre opérationnelle – ont mené le Club PLUi à repenser ses modalités d'accompagnement des communautés.

C'est pourquoi, cette année, le Tour de France des PLUi s'est substitué aux appels à projets existants depuis 2010.

Cet accompagnement novateur s'ancre dans une démarche de proximité : il vise à valoriser les bonnes pratiques par le biais de neuf étapes organisées dans des territoires exemplaires ou pionniers en matière de PLUi.

2. Les étapes du Tour de France des PLUI



En 2018, le Tour de France des PLUi a mis à l'honneur six premières étapes thématiques : l'association des habitants à l'élaboration du PLUi, le plan de paysage, le projet de territoire, le commerce, les ÉcoQuartiers et la transition énergétique. Il était demandé aux « territoires-étape » de porter un regard autocritique sur la démarche réalisée ou en cours. Concrètement, ces étapes se sont traduites par de courts dossiers thématiques de 6 à 8 pages, combinant cadrage juridique, éclairage méthodologique et témoignages de la collectivité. Ils ont été publié à un rythme mensuel sur le site du Club PLUi. En 2019, 3 autres étapes thématiques consacrées à la revitalisation urbaine et à la territorialisation de l'offre de logements en milieu rural (Lisieux Normandie) et métropolitain (Eurométropole de Strabsourg) viennent compléter cette première édition du Tour de France des PLUi, avec des dossiers thématiques approfondis, des vidéos de témoignages des EPCI et les carnets de marche de l'écrivain Olivier Bleys qui porte un regard différent sur les enjeux et les transformations de ces territoires.

Les publications issues du Tour de France des PLUi sont venues enrichir la réflexion et la connaissance des collectivités en matière de PLUi, et démontrent la diversité des sujets, des usages et des solutions qui sont aujourd'hui à l'œuvre dans les

territoires. La valeur d'exemple de ces démarches, notamment véhiculée par des témoignages d'élus, a aussi une vocation incitative et doit contribuer à améliorer la qualité des documents d'urbanisme.

3. L'étape #1 : « L'association des habitants lors de l'élaboration du PLUi »

→ Territoires-étapes : Grenoble-Alpes Métropole et Communauté de communes du Pays de Lumbres.

La concertation lors de l'élaboration du PLUi est un levier pour « faire » territoire à travers le PLUi : la concertation aide les habitants d'intercommunalités récemment créées à s'approprier la nouvelle échelle communautaire. Elle permet à tous de comprendre la trajectoire de développement du territoire qui est le leur, avec ses enjeux spécifiques, et de confronter leur ressenti et leur vécu, aux analyses en matière démographique, économique, résidentielle, environnementale, etc. En permettant l'expression de chaque citoyen – qu'il soit habitant ou usager du territoire - le PLUi bénéficie de leurs connaissances et leurs pratiques du territoire, c'est ce que l'on nomme « l'expertise d'usage », qui favorise ainsi l'émergence de débats et la hiérarchisation des enjeux. Associée à une démarche d'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal, la concertation doit permettre au public d'accéder à l'information relative au projet du PLUi et aux différents avis requis sur ce projet. Elle doit également permettre à chacun de formuler des observations et des propositions dans le processus d'élaboration du document. Elle constitue un important moment de démocratie, très utile aux élus dans le pilotage de la trajectoire de leur territoire et dans le lien à établir entre d'une part, leurs actions de prospective et de planification, et d'autre part le souci des habitants et usagers de leur bien-être au quotidien.

4. L'étape #2 : « PLUi et Plan de paysage »

→ Territoires-étapes : Communauté de communes du Causse de Labastide Murat et Communauté de communes des Vosges côté Sud-Ouest.

Le Plan de paysage repose sur une méthodologie de concertation et de coconstruction. Son objectif est de faire émerger un projet politique qui dépasse la somme des intérêts particuliers pour exprimer l'intérêt général. À cet égard, il peut être un préalable pertinent au PLUi, document qui porte le projet de territoire de la collectivité dans ses différentes dimensions thématiques, et opposable aux tiers par ses dispositions réglementaires. Le paysage est aussi une clé d'entrée dans la stratégie globale du territoire, et peut constituer un fil rouge d'écriture du projet.

5. L'étape #3 : « PLUi et projet de territoire »

→ Territoires-étapes : Communauté de communes Bassée-Montois et Communauté de communes Grand Sud Tarn et Garonne.

La construction du projet de territoire est une étape fédératrice pour élaborer un PLUi stratégique. Pierre angulaire du PLUi, le projet de territoire est la vision stratégique du devenir de l'ensemble du territoire. Cette vision est portée par des élus qui ont conduit une réflexion prospective à partir des grands enjeux pour leur territoire, des défis à relever, ils ont choisi des grands objectifs pour atteindre le futur sur lequel ils se sont accordé. Cette réflexion peut avoir lieu à l'occasion de l'élaboration du PLUi

ou en amont, dans le cadre d'autres démarches (à caractère règlementaire ou non). Enfin, construire une partie du projet de territoire pour travailler l'identité communautaire, avant de démarrer l'élaboration du PLUi, permet de commencer à construire une vision partagée et des objectifs communs. C'est le choix de bon nombre de collectivités qui travaillent leurs intentions stratégiques à l'occasion de l'écriture du projet de délibération prescrivant l'élaboration de leur PLUi.

6. L'étape #4 : « PLUi et commerce »

→ Territoires-étape : Nantes Métropole et Communauté d'agglomération du Grand Cahors.

Le commerce s'insère dans des systèmes territoriaux multiscalaires, participe au rayonnement territorial, et interagit avec l'ensemble des dimensions d'un aménagement durable. Ainsi, les documents d'urbanisme peuvent favoriser la mise en œuvre de la stratégie commerciale des collectivités. Un emboîtement des échelles est nécessaire à l'efficience des stratégies commerciales (SRADDET, SCoT, PLUi...), avec un accompagnement continu du PLUi, du repérage amont des projets commerciaux au suivi de leur mise en œuvre. L'étape#4 du Tour de France des PLUi met notamment à l'honneur l'expérience de Nantes Métropole dont l'appareil commercial existant est structuré autour de grands pôles en périphérie, alors que le centre-ville de Nantes a besoin de se redévelopper dans un contexte urbain contraignant et de polarités commerciales de proximité.

7. L'étape #5 : « EcoQuartiers et PLUi : quelles interactions ? »

→ Territoires-étape : Angers Loire Métropole, Bordeaux Métropole et Communauté d'agglomération Maubeuge Val de Sambre.

Le PLUi prend en compte les EcoQuartiers existants et peut encourager, voire accélérer leur réalisation. Il en découle un modèle de réciprocité permettant un enrichissement mutuel des démarches. Cette étape du Tour de France des PLUi est le fruit de différentes interrogations et de regards croisés sur des ÉcoQuartiers et des PLUi de collectivités ciblées en fonction des temporalités de leurs démarches respectives. Les territoires dont sont issus les retours d'expérience présentent les caractéristiques suivantes : Bordeaux Métropole, dotée d'un PLUi achevé et d'un ÉcoQuartier, « Ginko », livré ; Angers Loire Métropole, dotée d'un PLUi récemment approuvé (2017) et d'un ÉcoQuartier, la « ZAC Desjardins », livré ; la Communauté d'agglomération Maubeuge Val de Sambre, qui a arrêté son projet de PLUi à la fin de l'année 2018 et dotée d'un ÉcoQuartier en projet.

8. L'étape #6 : « PLUI et transition énergétique »

→ Territoire-étape : Communauté de communes du Thouarsais.

La notion de transition énergétique implique des réflexions à de multiples échelles et interroge l'ensemble des composantes du territoire et du cadre de vie : logements, transports, loisirs, commerces, santé, etc. La transition énergétique constitue un moteur de dynamiques territoriales impliquant une réflexion à toutes les échelles. L'intégration de la transition énergétique dans la stratégie du territoire nécessite l'articulation entre les démarches PLUi, TePCV, TePOS et PCAET. Le PLUi permet de penser le territoire à la bonne échelle pour mettre en œuvre une stratégie

énergétique efficiente. L'étape#6 du Tour de France des PLUi met à l'honneur la Communauté de communes du Thouarsais qui s'est lancée dans la démarche TePOS afin de concrétiser une dynamique territoriale déjà engagée sur la transition énergétique, dont elle a fait le fil rouge de son PLUi. Ainsi, la transition énergétique y est le moteur de revitalisation de certaines communes ou encore le levier de la réhabilitation de friches militaires et industrielles.

Les autres productions du Club PLUi

1. Les autres actions nationales

1.1. Les actions de communication

1.1.1. Le site Internet du Club PLUi

Le site du Club PLUi est une plate-forme de ressources autour des PLUi. Il centralise l'ensemble des productions du Club PLUi : fiches méthodologiques, éclairages juridiques, travaux issus des réunions thématiques locales et nationales, articles de presse. Cette interface relaie également les actualités du réseau : dates des réunions locales et nationales, actualités législatives, productions des partenaires (AdCF, Mairie Conseil, FNAU, CEREMA, Banque des territoires...).

Les contenus sont présentés selon cinq rubriques :

- La rubrique « Club PLUi » : présente le Club et son organisation, ainsi que les clubs territorialisés dont les référents locaux et leurs contacts sont précisés.
- La rubrique « Tour de France des PLUi » rassemble toutes les productions issues de la démarche initiée en 2018.
- La rubrique « Vos éclairages thématiques » rassemble par thèmes l'ensemble des documents ressources, qu'il s'agisse de cadrages nationaux, ou de témoignages locaux (les exemples et bonne pratiques des collectivités locales explorées dans les réunions locales du Club PLUi).
- La rubrique « Agenda » annonce les événements et rencontres à venir.
- La rubrique « FAQ et éclairages juridiques » présente les réponses à toutes les questions juridiques ou de procédure posées au Club PLUi.

La fréquentation du site du Club PLUi : un succès qui s'est poursuivi en 2018

- **60 700 pages vues** (contre 53 349 en 2017).
- 18 800 visiteurs (contre 11 486 en 2017).
- Les 2 pages les plus consultées en 2018 (hors page d'accueil) : définir l'inconstructibilité des zones agricoles et naturelles et « L'état des lieux des PLUi en France ».

1.1.2. La lettre d'information du Club PLUi

La lettre d'information permet de mettre en lumière l'actualité du Club PLUi, de proposer un focus sur un sujet, de donner la parole à quelques EPCI pour diffuser des bonnes pratiques méthodologiques ou des témoignages d'élus. Elle se structure autour de rubriques telles que :

- Un éditorial :
- Des zooms méthodologiques ;
- Des points d'actualité ;
- L'interview d'un EPCI dont le PLUi a été approuvé ;
- L'agenda du Club PLUi ;
- Les productions récentes du Club PLUi et celles de partenaires...

La lettre est diffusée à plus de 3 200 acteurs de la planification (collectivités, relais d'information, partenaires).

En 2018, deux lettres d'information ont été publiées :

- La lettre n°14 (avril 2018) était consacrée au lancement du Tour de France des PLUi, nouvelle manière de présenter et d'analyser les bonnes pratiques locales en matière de PLUi et de mettre en valeur des éléments de méthodologie autour d'un thème. Cette nouvelle initiative illustre la manière dont les réseaux permettent de partager, de mutualiser et d'améliorer les pratiques vertueuses pour co-construire les politiques publiques.
- La lettre n°15 (juillet 2018) venait illustrer la transversalité des thématiques portées par le PLUi. Les premières productions du Tour de France des PLUi (PLUi et Paysage, PLUi et association des habitants) ainsi que celles à venir éclairent la façon dont les collectivités se saisissent de leur PLUi pour croiser les différents enjeux de leur territoire et construire le devenir de leur territoire.

1.2. Le séminaire national annuel du Club PLUi

Le 17 décembre 2018, le séminaire national du Club PLUi a permis de partager des stratégies locales en faveur de la revitalisation urbaine et d'explorer la manière dont trois collectivités se sont saisies de leur PLUi pour traiter cet enjeu majeur.

Deux grands témoins sont venus introduire le sujet :

• Matthieu Gimat, Secrétaire scientifique de la Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines (POPSU), a présenté le programme de recherche-action POPSU-Territoires. Il s'inscrit dans le cadre de l'action gouvernementale en faveur de la redynamisation des petites et moyennes villes, chaînons essentiels de l'armature urbaine française. Ces villes aux aires urbaines de 3 000 à 20 000 habitants connaissent souvent des difficultés similaires en matière d'activité commerciale et économique, d'attractivité résidentielle, d'accès aux services publics, mais aussi de consommation foncière. Le programme ne faisait que démarrer, mais les dossiers de candidatures ont permis à Matthieu Gimat de témoigner des enjeux de revitalisation urbaine auxquels font face les premières collectivités bénéficiaires d'un accompagnement : Briançon, Château-Thierry, Isle-sur-la-Sorgue, Marseillan, Rive-de-Gier, ou encore Vitré.

 Annabelle Boutet, cheffe du bureau de la prospective et des études du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), est venue présenter les résultats de la publication « Regards croisés sur les villes moyennes », au prisme de la revitalisation urbaine. L'approche originale développée à partir de scores de fragilité croise des dimensions de dynamique démographique, d'emploi, de transport ou d'éducation.

Le séminaire s'est poursuivi avec l'approche de trois collectivités locales : Lisieux Normandie, l'Agglomération de Maubeuge et la Ville d'Arras. Chacune a eu sa propre manière de mobiliser son PLUi dans un objectif de revitalisation urbaine.

Leurs témoignages ont permis de mettre en évidence les différentes façons de se saisir de l'écriture d'un PLUi pour traiter ou anticiper un phénomène de dévitalisation :

- En phase de diagnostic territorial (dans le rapport de présentation) :
 - Comprendre un phénomène de dévitalisation urbaine, le mettre en perspective et identifier les atouts du territoire qui pourront servir de leviers de revitalisation (complémentarités territoriales, patrimoine, opportunités foncières...).
- En phase d'élaboration du projet de territoire (dans le projet d'aménagement et de développement durable - PADD) :
 - S'appuyer sur l'armature territoriale pour identifier les centralités sur lesquelles concentrer les efforts de revitalisation urbaine afin d'en diffuser largement les bénéfices pour tous les usagers du territoire.
 - Bâtir un positionnement territorial, en complémentarité des territoires voisins, pour attirer de nouveaux habitants et de nouveaux emplois en cohérence avec les atouts du territoire et sa trajectoire de développement.
 - Identifier les composantes de l'effort de revitalisation urbaine à mener
 habitat, emploi, commerce, espace public, équipements, paysage,
 animation urbaine et leur bon dosage dans le temps.
- En mobilisant les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) et le règlement pour :
 - Identifier et guider le développement des sites ciblés et créer les conditions pour qu'ils rayonnent afin que la revitalisation urbaine opère.
- Et enfin, en menant des démarches parallèles à l'élaboration du PLUI, en particulier en matière de stratégie foncière :
 - Après une analyse de mutabilité, identifier les fonciers stratégiques pour concentrer les efforts de revitalisation urbaine, dans les centralités qui permettront d'irradier au maximum sur le territoire (identifiées dans le cadre du travail sur l'armature urbaine mené quant à lui dans le cadre de l'élaboration du PLUi).

Mélissa Lefeuvre, responsable du service planification de la Communauté d'Agglomération de Lisieux, a présenté la manière dont les 4 PLUi de cette collectivité née en 2017 ont contribué à renforcer une coopération historique et à organiser une trajectoire territoriale commune. Les 4 PLUi proposent ainsi une variété d'outils incitatifs et coercitifs pour préserver les linéaires commerciaux ou lutter contre la vacance et la dégradation du bâti.

Bruno Chaput, Directeur Adjoint du département Aménagement du territoire / Urbanisme / Mobilités de la Ville d'Arras, a présenté la démarche de revitalisation de la ville engagée depuis 10 ans. L'orientation donnée à la ville-centre dans le PLUi arrêté en 2018 vise l'attractivité patrimoniale, commerciale et culturelle, l'innovation et le bien-vivre, mais aussi la réussite éducative et associative montrant que la revitalisation urbaine n'est pas qu'une affaire de construction mais aussi d'accompagnements sociétaux et culturels. Parmi les mesures innovantes de ce PLUi, les reconversions du centre-ville et de ses franges sont facilitées, des secteurs « boostés » à la constructibilité facilitée sont identifiés en entrée de ville, tandis que des OAP sectorielles valorisent, en plus, la mobilisation du foncier en renouvellement (dents creuses, friches).

Fabien Leclaire, Directeur Aménagement de l'Espace et Urbanisme, a présenté les défis de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre, dont le cœur industriel était enclavé et en déclin, les centralités souffraient de déprise démographique, et l'attractivité territoriale était globalement en berne. Les efforts de revitalisation se sont notoirement traduits dans le PLUi par une OAP densité, avec des mesures de limitation de l'artificialisation, et le ciblage de 900 ha de foncier en renouvellement pour les nouvelles opérations. Ils se sont notamment appuyés sur une analyse croisée sur l'âge et la durée de vacance des logements afin de limiter l'étalement urbain.

Ce séminaire exploratoire s'est clôt par le témoignage d'une agence d'urbanisme, Carole Bogaert, directrice de l'Agence d'Urbanisme de l'Artois (AULA), active sur réseau de villes moyennes typiques du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais. Afin de mieux comprendre les usages associés au phénomène protéiforme de dévitalisation urbaine et les attentes de revitalisation qui l'accompagnent, l'AULA a lancé un cycle d'animation territoriale et de prospective sur le « Commerce de Demain » et pose la question de la centralité autour de quatre fonctions essentielles : la fonction économique, la fonction d'identité, la fonction d'habitat, et la fonction de services.

1.3. Les journées de sensibilisation au PLUi

Une journée de sensibilisation « PLUi en Seine-Saint-Denis : concertation et gouvernance » a été organisée par la DRIEA (unité départementale de la Seine-Saint-Denis) et le Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement de Seine-Saint-Denis (CAUE 93), le 14 juin 2018. Elle avait pour thématique la concertation dans le cadre de l'élaboration des PLUi des établissements publics territoriaux (EPT) en Seine-Saint-Denis, avec comme objectif de partager les bonnes pratiques mises en place avec les habitants et les élus, dans différents contextes de gouvernance. La diversité des acteurs présents a permis d'assurer des échanges de qualité, notamment sur les moyens déployés pour toucher un maximum de publics, sur les méthodes d'associations entre les élus du territoire et sur la part du budget dédiée à la concertation.

1.4. Le Club PLUi à l'écoute des attentes de ses usagers : une identification collective des sujets émergents

Dans le cadre de la rencontre nationale des référents du 17 décembre 2018, un atelier a permis d'identifier collectivement les sujets sur lesquelles les collectivités

avaient besoin d'être accompagnées, aujourd'hui, et demain. Ce travail d'identification a pris appui sur l'écoute du terrain que mène au quotidien les acteurs de l'animation locale du Club PLUi : CEREMA, DREAL et DDT-M. Une fois les sujets identifiés, la séance de travail a permis d'identifier les enjeux d'actualité liés à chaque thème, de préciser les problématiques sous-jacentes, de dresser une liste de documents et d'experts pouvant être des ressources à mobiliser dans le cadre de l'organisation de réunions locales du Club PLUi consacrées à ces thèmes.

Les thèmes identifiés le 17 décembre 2018 étaient :

- Le foncier
- La santé
- L'accompagnement du vieillissement
- La mise en œuvre du PLUi et l'évaluation du développement du territoire
- Les risques naturels, et en particulier le risque inondation
- L'enquête publique
- La transition énergétique
- Le territoire résilient, les ressources et matières premières et l'économie circulaire.

Les fiches issues de ce travail sont rassemblées en annexe au rapport d'activité. Les animateurs des clubs territorialisés sont invités à prendre appui sur ces fiches pour cibler les thèmes et préparer les réunions locales du Club PLUi.







2. Les rencontres et production des 10 clubs territorialisés

2.1. Le club Auvergne-Rhône-Alpes

Pilotage

En Auvergne-Rhône-Alpes, le club est animé par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes et ses partenaires : le Cerema, l'ADEME, les agences d'urbanisme de la région, et les DDT.

C'est un outil d'accompagnement des collectivités locales qui a pour vocation de partager informations, méthodes et expériences à travers des journées thématiques itinérantes, dépassant parfois le cadre de la démarche PLUi.

Les représentants des partenaires au sein de l'équipe organisatrice des journées, sont actuellement :

- La DREAL Auvergne-Rhône-Alpes: Fabienne LAROUDIE et Aurélien PFUND
- La DDT 42 : Flora DARMEDRU
- La DDT 63: Jennifer CAINE
- La DDT 69: Delphine BRUN et Vincent MOLLION
- La DDT 73 : Luc FOURNIER et Jean-Philippe HATIER
- Le Cerema : Sarah OLEI
- L'ADEME : Jean-Paul GEORGES
- L'Agence d'urbanisme de Clermont-Ferrand : Christel GRIFFOUL
- L'Agence d'urbanisme de Grenoble : Colombe BUEVOZ
- L'Agence d'urbanisme de Lyon : Sandrine VAZ-BROSSARD
- L'Agence d'urbanisme de Saint-Etienne : Laëtitia DUCROCQ.

Événements

Deux réunions du Club PLUi ont eu lieu en Auvergne-Rhône-Alpes en 2018 :

- En mars sur le thème « climat, énergie et PLUi »,
- En novembre sur le thème « PLUi, patrimoine et paysage ».

Journée du 7 mars 2018 : « Climat, énergie et PLUi » à Chambéry (73)

Une journée sous le signe des retours d'expériences à toutes les échelles, en lien avec le PLUi

- X119 participants de tous horizons : élus et techniciens de collectivités, services de l'État, SCoT, EPF, ADEME, conseil régional...
- XUne table-ronde qui a permis d'aborder les enjeux de l'énergie et du climat aux différentes échelles des documents d'urbanisme : celles d'un SCoT, d'un PLUi et d'un PLU, tout en faisant à chaque fois le lien avec le PLUi
- XUn atelier sur la problématique : « Bien intégrer les enjeux de maîtrise des consommations d'énergie : quels outils / leviers pour les PLUi ? »
- XUn atelier dédié à « l'adaptation au changement climatique dans les PLUi »
- X Atelier sur « PLUi et production d'énergies renouvelables »

Ils ont témoigné...

- XAude Talon, direction des dynamiques urbaines pôle développement économique et urbain de Brest Métropole.
- XJérémie Tourtier, chargé de mission SCoT de l'agglomération lyonnaise, référent sur les question Energie-Climat de la Fédération Nationale des SCoT
- XBéatrice Santais, députée-maire de Montmélian
- XJean- Paul Georges, référent urbanisme à la direction régionale de l'ADEME
- XEvelyne Bernard, cheffe de pôle déléguée Air Energie Climat à la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
- XCorinne Jourdan, Directrice du pôle Aménagement de l'Espace et des Nouvelles Mobilités de la communauté de communes Bièvre Est

Xet bien d'autres encore...

Outils d'animation

- 1 témoignage en visio-conférence qui a permis de profiter d'un retour d'expérience extra-régional avec Brest métropole
- 1 table-ronde « paroles de territoires »
- 1 projection de film : « Sagacité », qui permet notamment de faire les liens entre les enjeux climatiques et les autres enjeux du PLUi (déplacements, habitat, cadre de vie, revitalisation des centres-bourgs...)
- 3 ateliers de travail sur les enjeux de l'énergie et du climat, à partir de témoignages de collectivités

Lien utile

Présentations et compte-rendu complet de la journée :

http://www.club-plui.logement.gouv.fr/club-plui-auvergne-rhone-alpes-du-07-mars-2018-a453.html

Journée du 27 novembre 2018 « PLUi, patrimoine et paysages » à Saint-Étienne (42)

Une journée sous le signe des témoignages et de l'échange entre collectivités

- XUn sujet plébiscité par l'enquête menée en 2017 auprès des membres du club régional
- X Plus de 80 participants : élus et techniciens des EPCI, acteurs du paysage et du patrimoine...
- XPas moins de 17 témoignages et retours d'expérience sur :
 - l'utilité du paysage / patrimoine, l'intérêt de les intégrer dans le PLUi,
 - les outils de prise en comptent du patrimoine / paysage : par une approche globale (du recensement au règlement), dans les OAP, certains outils réglementaires, en articulation avec d'autres plans (plans de paysage, PSMV), des outils spécifiques (observatoires...), le croisement avec d'autres thématiques (revitalisation des centres-bourgs, trame verte et bleue / biodiversité...), etc.
- XAvec le concours d'une paysagiste conseil et d'une architecte conseil pour mieux cerner les enjeux du patrimoine / paysage sur les territoires et les liens avec les autres enjeux du territoire.

Ils ont témoigné...

- X Marie-Pierre BARANI, Vice-Présidente développement culturel, lecture publique, patrimoine, tourisme de la CC de Bièvre Est
- X Jean-Pierre BUCHE, Vice-Président urbanisme de la CC de Billom communauté
- X Grégory BERNARD, conseiller métropolitain en charge du PLUi à Clermont Auvergne Métropole
- X Gilles THIZY, Vice-Président en charge de la cohésion territoriale à Saint-Étienne Métropole
- X Claire MALLET, chargée de mission urbanisme du parc naturel régional (PNR) du Livradois-Forez ;
- X Richard LLUNG, adjoint au maire chargé du développement urbain, de l'habitat et du logement pour la commune de Villeurbanne
- X Florent SION, urbaniste chargé d'études territoire et patrimoine, Agence d'urbanisme de la région grenobloise
- X Julie TROFF-POULARD, chargée d'études "patrimoines et qualités", et Sandrine VAZ-BROSSARD, référente PLUi-H Centre, UrbaLyon
- X Jean-Luc SUCHET, directeur pôle aménagement, habitat et mobilités Loire Forez agglomération
- X Caroline MONTEL, responsable de l'urbanisme, ville de Riom ;
- X Julien MAJDI, chef de projet urbanisme, Saint-Flour Communauté;
- X Sophie GALLAND, urbaniste paysagiste, Grenoble Alpes Métropole;
- X Patrice BERNOUIN, directeur de l'urbanisme Clermont Auvergne Métropole
- X Simon PAILLET, architecte urbaniste, parc naturel régional des Bauges
- X Julien MARCEAU, chargé de mission Paysage et Urbanisme, parc naturel régional (PNR) du Pilat ;
- X Alise MEURIS, paysagiste conseil pour la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
- X Catherine JACQUOT, architecte conseil auprès de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
- X Stéphanie DOUCET-GAILLOT, chargée de mission paysage de la DREAL
- X Cédric ANSART, responsable de l'unité "ville, territoire, vivre ensemble" au Cerema.

Outils d'animation

Une présentation interactive avec un quizz pour aller au-delà des idées reçues ; une table-ronde plus interactive ; Un forum organisé en 3 étapes (« paysage » « patrimoine » « ressources et outils ») de 3 à 4 stands au choix chacune

Lien utile Dossier spécial : http://www.club-plui.logement.gouv.fr/plui-paysage-et-patrimoine-un-dossier-special-du-r147.html

Productions

Compte-tenu de la richesse des apports de la réunion du 27 novembre 2018 consacrée à « PLUi, patrimoine et paysage », les témoignages, supports et retours sur cette journée ont donné lieu à un dossier spécial consultable sur le site Internet du Club PLUi (sous : http://www.club-plui.logement.gouv.fr/plui-paysage-et-patrimoine-un-dossier-special-du-r147.html) qui continue d'être enrichi au fur et à mesure de la valorisation de cette journée.

2.2.Le club Bourgogne Franche-Comté

Pilotage

En Bourgogne-Franche-Comté, le club est animé par la DREAL Bourgogne Franche Comté (site de Besançon) et ses partenaires : Cerema, Région, Agences d'urbanisme, et DDT.

C'est un outil d'accompagnement au service des EPCI compétents en matière de PLU, qui a pour vocation de partager méthodes et expériences à travers des journées thématiques itinérantes, dépassant parfois le cadre de la démarche PLUi.

Les représentants des partenaires au sein de l'équipe organisatrice des journées, sont actuellement :

- DREAL : Jenny Berthier
- Cerema : Laëtitia Boithias
- Région : Bertrand Courvoisier
- DDT du Doubs : Geoffrey Heydorff
- DDT de Haute-Saône : Maria Gigandet, Xavier Curely
- DDT du Jura : Pascal Nicot
- DDT du Territoire de Belfort : Sandrine Eglinger
- Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon (AudaB) : Elsa Lonchampt et Justine Huot-Marchand
- Agence de développement et d'urbanisme du Pays de Montbéliard (ADU) : Isabelle Grivart
- Agence d'urbanisme du territoire de Belfort (AUTB) : Anne Quenot
- Agence d'urbanisme Sud Bourgogne (AUSB) : Nicolas Thionnois, Charlène Morel
- DDT de Côte d'Or : Michel Chaillas
- DDT de la Nièvre : Francis Cluzel
- DDT de Saône et Loire : Martine Esturgie, Marie Girardin
- DDT de l'Yonne : Solène Piriou, Gérald Pardieu

Une enquête d'identification des besoins des collectivités de Bourgogne-Franche-Comté vis-à-vis du club a été menée en 2018. L'enquête a notamment fait apparaître :

- Un besoin de retours d'expériences de collectivités aux typologies variées (urbaines, périurbaines, rurales) ;
- Un besoin accru de temps d'échanges entre collectivités au cours des journées organisées;
- Une appétence pour des productions issues des journées sous la forme de fiches pratiques;
- Des sujets prioritaires à traiter, notamment : l'économie dans les PLUi, le développement équilibré d'un territoire, la prise en compte des enjeux environnementaux et la transition énergétique dans les PLUi.

Chiffres PLUi en Bourgogne Franche-Comté (en mars 2018, les chiffres sont actualisés annuellement)

61 EPCI sont compétents en matière de PLU sur 116 EPCI au total.

47 PLUi sont en cours d'élaboration ou en révision.

13 PLUi sont achevés.

Avec la dynamique de fusions d'EPCI, certains comptent plusieurs PLUi sur leur nouveau périmètre. Ainsi, on pourrait penser que tous les EPCI compétents ont un PLUi en cours ou approuvés alors que 12 EPCI compétents n'ont pas encore initié de démarche PLUi.

Événements

En Bourgogne Franche-Comté, le club s'est réuni à deux reprises en 2018 :

- En mai sur le thème « Gouvernance du PLUi »,
- En décembre sur le thème « Valoriser le potentiel économique d'un territoire à travers le PLUi »

Journée du 22 mai 2018 « Gouvernance du PLUi » à Fraisans (39)

Une journée sous le signe de l'expression et du témoignage de collectivités...

- X80 participants de tous horizons : élus, techniciens, universitaires, services de l'État, partenaires dont CAUE, CCI, Région
- XUne journée organisée avec l'appui de la communauté de communes de Jura Nord
- XUne table-ronde animée par un universitaire qui a permis de recueillir le témoignage d'élus sur 3 sujets :

Comment construire et mettre en œuvre un projet de territoire avec le PLUi ?

- 1. Effacer l'effet zonage
- « Un des risques que je vois dans la réalisation du PLUi, c'est de faire un PLUi tellement transversal qu'il traverse le territoire sans s'arrêter, sans définir des thèmes importants et sans avoir un projet de territoire qui respecte l'identité de notre territoire et que in fine on ne s'intéresse qu'au zonage », Philippe Decroocq.
- 2. Concerter avec les communes dans un objectif stratégique et pédagogique
- 3. Mobiliser les habitants et les acteurs économiques
- 4. Concrétiser les projets du territoire

Quelle genèse et vie du schéma de gouvernance ?

- 1. Montrer la gouvernance partagée
- 2. S'appuyer sur les forces vives du territoire
- 3. Faire participer les services instructeurs ADS « pour être sûr que l'urbanisme, ce soit quelque chose qui soit au cœur de nos activités du quotidien », Philippe Decroocq.
- 4. Avoir des instances clés

Quel rôle pour la commune ?

- 1. S'appuyer sur le maire comme relais de proximité
- « L'intercommunalité c'est un ensemble de communes qui ont un projet commun, c'est important de dézoomer pour voir les atouts de ses voisins : quand on les voit, c'est là que le projet peut se concrétiser », Gérôme Fassenet
- 2. Faire de la commune un vecteur d'identité
- 3. Epauler les maires
- « Pour pouvoir être ambitieux et courageux, il va vraiment falloir épauler les maires qui vont rentrer dans leurs conseils municipaux, quand ils vont devoir expliquer " non on ne construira pas d'école, non on ne fera pas de zone artisanale, la zone humide va être préservée" », Gérôme Fassenet.

Ils ont témoigné...

- XThomas Buhler, maître de conférences en urbanisme et aménagement à l'Université de Bourgogne-Franche-Comté
- XGérôme Fassenet, président de la communauté de communes de Jura Nord
- XCatherine Barthelet, conseillère communautaire déléguée de la communauté d'agglomération du Grand Besançon
- XPhilippe Decroocq, président de la communauté de communes de Saône Doubs Bresse
- XHenri Alixant, vice-président de la communauté de communes du Val d'Amour
- XAlexandre Moine, professeur de géographie à l'Université de Bourgogne-Franche-Comté
- XLaurent Sage, directeur des études économiques et territoriales, CCI du Doubs

Outil d'animation

3 murs d'expression thématiques sur les trois grands sujets de la table-ronde :

4 couleurs de post-it pour exprimer :

- 1 idée essentielle,
- 1 solution qui ne paraît pas adaptée à mon territoire,
- 1 solution à favoriser, des questions restées en suspens

Réalisée sur le temps du café (1/2h environ)

Lien utile

Présentations et compte-rendu complet de la journée : http://www.club-plui.logement.gouv.fr/club-plui-bourgogne-franche-comte-du-22-mai-plui-a467.html

Journée du 4 décembre 2018 « Valoriser le potentiel économique de son territoire » à La Rivière Drugeon (25)

Une journée sous le signe de la prise de recul et de l'échange...

- XUn sujet plébiscité par l'enquête menée début 2018 auprès des membres du club régional
- X66 participants de tous horizons : élus, techniciens, universitaires, services de l'État, partenaires dont PNR, CCI, Région
- XUne journée organisée avec l'appui de la communauté de communes de Frasne-Drugeon
- XCette journée a eu pour objectifs de :
 - Définir la notion de potentiel économique et connaître les **mutations économiques en cours** Lutter contre l'idée que l'économie ne se traite dans un PLUi, que par l'ouverture de zones d'activités.
 - Identifier les **ressources à mobiliser** (acteurs, données, aides techniques et financières, ...) pour identifier son potentiel économique et savoir comment les mobiliser

Ces objectifs ont pu être atteints grâce notamment, aux intervenants de la table-ronde ayant apporté beaucoup de matière et favorisant des prises d'initiative (2 collectivités ont pris l'attache d'intervenants pour lancer des démarches d'économie circulaire).

Ils ont témoigné...

- XXavier Vionnet, vice-président de la communauté de communes Frasne-Drugeon en charge du PLUi et maire de Vaux-et-Chantegrue
- XFrancis Aubert, professeur d'économie des territoires, AgroSup, Université de Bourgogne Franche Comté
- XOlivier Panisset, Pôle économie, Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté
- XLaurent Sage, directeur des études économiques et territoriales, CCI du Doubs
- XNicolas Gillio, Directeur de projets au CEREMA
- XPauline Cousinat, chargée de mission économie verte, DREAL
- XDominique Marie, Chef de projet stratégie et plan d'actions sur l'économie circulaire, Conseil Régional
- XLaëtitia.Martin-fournier, chargée de mission à la communauté de communes Frasne-Drugeon
- XBruno Tschantre, chargé de mission à la communauté de communes Jura Nord
- x Isabelle Baumel, directrice de l'urbanisme à la communauté urbaine Le Creusot Montceau-les-Mines

Outils d'animation

Un **forum** a été mis en place après le déjeuner : 3 stands étaient disponibles avec des témoignages de collectivités sur la base d'un poster et 1 stand avec la présence des intervenants du matin pour répondre à d'éventuelles questions. Les participants y sont venus librement en ayant pour mission de noter des réponses à la question posée aux **ateliers** suivants : « comment valoriser le potentiel économique du territoire à travers le PLUi ? »

Lien utile

Présentations de la table-ronde et supports du forum : http://www.club-plui.logement.gouv.fr/club-plui-bourgogne-franche-comte-valoriser-son-a497.html

2.3. Le club Bretagne

Pilotage

Initié en septembre 2016 au Faouët, le club s'est construit en Bretagne autour de la DREAL, avec les 4 DDTM et en partenariat avec les agences d'urbanisme qui participent à l'organisation et l'animation, en particulier l'agence d'urbanisme de Brest Bretagne (ADEUPa), mais aussi plusieurs collectivités qui ont un rôle moteur, et enfin avec l'appui du Cerema.

Les représentants des partenaires au sein du comité de pilotage local sont actuellement :

DREAL : Nicolas Clemens, Sophie Corderoch, Maëla Anger

Cerema : Pierre LE BRAS

ADEUPa : Eric Lemerre

AUDIAR : Anne Le Thiec

DDTM des Côtes d'Armor : Guillaume Pouliquen

DDTM du Finistère : Armelle Le Doeuff

DDTM d'Ille et Vilaine : Nicolas Kereneur

DDTM du Morbihan : Lydia Pfeiffer

Brest métropole : Aude Talon

Dinan Agglomération : Fanny Kerjouan

Guingamp Paimpol Armor Argoat Agglomération : Hélène Lepotier

Morlaix Communauté : Tristan Le Baron

Saint-Brieuc Armor Agglomération : Stéphanie Barras

Bretagne Porte de la Loire Communauté: Jean-François Rault

CC de Bretagne romantique : Michèle David

CC Couesnon Marche de Bretagne : Déborah Troadec

CC de Brocéliande : Anne Guillouët

Montfort Communauté : Mathieu Morillon

Ploërmel Communauté :Celine Baron

Pontivy Communauté : Frédéric Garnier

Questembert Communauté : Valérie Courtin

Chiffres PLUi en Bretagne

26 EPCI sont compétents en matière de PLU sur 59

23 PLUi sont en cours d'élaboration ou en révision

03 PLUi sont achevés

Événements

Le Club PLUi Bretagne s'est réuni à deux reprises en 2018 :

- Le 13 avril 2018 à Dinan sur la relation entre PLUi et projets locaux d'aménagement (revitalisation des centres-bourgs, écoquartiers, développement urbain durable, etc).
- Le 15 novembre 2018 à Morlaix, sur le thème de l'articulation entre les démarches et documents de planification (PLUi, PLH, PCAET, PDU)



Table-ronde à Dinan le 13 avril 2018



Atelier à Molaix le 15 novembre 2018

Journée du 13 avril 2018 à Dinan (22)

Un PLUi pour mettre en œuvre les projets d'aménagement

X90 participants de tous horizons : élus, techniciens, services de l'État, partenaires dont EPF, agences d'urbanisme, CAUE, bureaux d'études, universitaires

X Journée organisée autour de deux temps forts : une table ronde « construire ensemble un PLUi qui porte les projets communaux » (Dinan Agglomération, CA de Lisieux Normandie, EPF Bretagne, association BRUDED) ; et une série de présentations d'opérations de revitalisation de centre-bourg ou d'EcoQuartier, en binôme commune – EPCI (Plouezoc'h - Morlaix Communauté, Plougastel - Brest métropole, La Chapelle Thouarault – Rennes métropole)

XUne approche à la fois stratégique et opérationnelle mettant en évidence l'importance du partenariat, à toutes les échelles

XDes regards croisés : collectivités, opérateurs, associations

XUn témoignage extérieur à la Bretagne

XDes exemples concrets permettant de croiser les approches, dont un projet livré (EcoQuartier la niche aux oiseaux de La Chapelle Thouarault)

Ils ont témoigné...

- X Alain Jan et Kevin Levrel, Dinan Agglomération
- X Jean-Christophe Poussin, EPF Bretagne
- X Yvana Potelon, BRUDED
- X Melissa Lefeuvre, CA de Lisieux Normandie
- X Yves Moisan, maire de Pouezoc'h et Tristan Le Baron, Morlaix Communauté
- X Roger Alix, Plougastel-Daoulas et Gwenolé André, Brest métropole
- X Jean-François Bohuon, Maire de la chapelle Thouarault

Outil d'animation

Animation classique : informations, table ronde, présentations

Lien utile

http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/des-plu-intercommunaux-pour-mettre-en-oeuvre-les-a3552.html

Journée du 15 novembre 2018 à Morlaix (29)

Articulation et cohérence entre PLUi et les autres démarches de planification

XUne participation enrichissante d'EPCI compétents et non compétents (élus et techniciens), des services de l'État, des partenaires : EPF, agences d'urbanisme, CAUE, bureaux d'études, universitaires (environ 80 personnes)

XUne ouverture à des interventions hors du cercle de la planification intercommunale : participation aux réflexions en cours sur le SRADDET de la Région Bretagne et sur le chantier national de rationalisation de la hiérarchie des normes en urbanisme

XDes intervenants politiques et techniques, dans et hors de la Bretagne (agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire)

XUn programme équilibré et interactif : une table ronde, une visite, 3 ateliers d'approfondissement

XUn panorama des enjeux croisés en matière de planification (urbanisme, logement, climat, déplacement) à travers le prisme d'outils et d'exemples concrets

Ils ont témoigné...

XArnaud Degouys, Région Bretagne

X Marc Madec, Morlaix Communauté

X Benoit Vinet, CC du Pays des Abers

x Grégory Le Pouézard et Aurélie Sobrayen, agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire

X Aude Talon, Brest métropole

X Emilie Chaufaux, DGLAN/QV4

XTristan Le Baron, Morlaix Communauté

Outils d'animation

En plus de la table ronde et des ateliers, une visite du site de la manufacture royale des tabacs de Morlaix, en reconversion, où se tenait la journée a permis au réseau d'échanger dans un cadre informel, en marge de l'ordre du jour.

La possibilité avait également été donnée aux participants de poser des questions sur les PLUi à l'avance, au moment de l'inscription, pour lancer les échanges au cours de la journée

Lien utile

http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/rencontre-du-club-plui-bretagne-a-la-manufacture-a3786.html

Productions

- Une plaquette communicante retour sur la journée du 13 avril à Dinan (diffusion interne au club)
- Une synthèse de la journée du 15 novembre à Morlaix à venir.

2.4. Le club Centre Val de Loire

Pilotage

Depuis sa création en 2015 en Centre – Val de Loire, le club organise chaque année une journée qui rassemble élus, techniciens et partenaires autour de présentations techniques et de retours d'expériences de collectivités.

Les membres permanents de l'équipe d'animation du club sont :

- DREAL (pilotage et organisation) : Patricia Barthélémy et Sandra Moulin

- Cerema (consultation technique) : Nathalie Léglise.

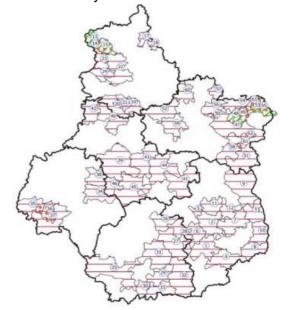
A l'échelle de la région Centre Val-de-Loire, on recense 63 PLUi :

9 en vigueur (points orange sur la carte cicontre),

4 en cours de révision (hachurés en vert),

50 en cours d'élaboration (lignes horizontales rosées), ce qui représente 47,34 % de la surface régionale et concerne 51,80 % de la population.

Source : DREAL Centre-Val de Loire



Journée du 18 octobre 2018 : « Air, énergie et PLUi » à Orléans (45)

Une journée sous le signe des retours d'expériences à toutes les échelles, en lien avec le PLUi

X50 participants de tous horizons : élus et techniciens de collectivités, services de l'État, SCoT, EPF, ADEME, conseil régional...

XDes témoignages sur le thème des atouts et les limites pour créer une synergie SCOT, PLUi et PCAET

X Un atelier sur la problématique : « Bien intégrer les enjeux de maîtrise des consommations d'énergie : quels outils / leviers pour les PLUi ? »

Ils ont témoigné...

XClaude DESROCHES, chargée de projets (PCAET)

XChristophe AHUIR, Vice-Président de la C.C. du Val d'Amboise

XGéraldine VITULIN, responsable service urbanisme / planification de la C.C. du Val d'Amboise

XNatacha Billet (Orléans Métropole)

XFrançois Pierron du Cerema

Outils d'animation

3 témoignages qui ont permis de profiter d'un retour d'expérience avec Orléans métropole et la communauté de communes du Val d'Ambroise

Lien utile : Présentations et compte-rendu complet de la journée :

http://www.club-plui.logement.gouv.fr/le-club-centre-val-de-loire-du-18-octobre-2018-l-a540.html

Productions

PADD

Préciser les objectifs en matière de politique énergétique :

- · production EnR
- · mutualisation des équipements
- préférence des modes de production
- priorisation des zones à urbaniser en fonction des réseaux ou de performances énergétiques
- · part des EnR du mix énergétique
- etc.

Concilier contraintes architecturales et paysagères avec les dispositifs EnR

Articuler urbanisme, bâtiment et énergie

Connaître le contexte énergétique du territoire et évaluer sa vulnérabilité

Rapport de présentation

Promouvoir les projets EnR en anticipant les effets du changement climatique

OAP + Règlement

ENERGIE

Conditionner l'urbanisation à l'atteinte de performances énergétiques renforcées

OAP + Zonage + Règlement



Discours d'introduction à la journée par le directeur adjoint de la DREAL Centre-Val de Loire, M. Baena, rappelant le rôle clef des collectivités dans la lutte contre le changement climatique, maîtrise des consommations d'énergie, la promotion des énergies renouvelables. l'amélioration de la qualité de l'air et, par conséquent, la qualité de vie actuelle et future des citoyens.

2.5. Le club Grand Est

Pilotage

Avec la création de la région Grand Est, les clubs territorialisés existants en Alsace et en Lorraine ont évolué en 2017 vers un club unique, le club Grand Est.

Le club Grand Est rassemble 45 EPCI. Il est animé par Charles Ackermann, chargé de la coordination du réseau à la DREAL Grand Est.

Les réunions annuelles et les ateliers thématiques du Club PLUi sont organisées, sous le pilotage de la DREAL, par une équipe d'appui locale constituée par :

- DDT 10 : François Vallade et Corinne Oudin
- DDT 52 : Cyr Bansimba et Catherine Julio
- DDT 54: Francis Mallet, Marie Aguayo-Berthier et Sylviane Kerstetter
- DDT 57 : Béatrice Vagner
- DDT 67 : Georges Soccoja
- DDT 68: Philippe Nouzille et Jean-Luc Stintzy
- DDT 88 : Guy Hoyon et Laetitia Drouot
- CEREMA : François Pierron
- Les agences d'urbanisme : l'AGURAM et l'AURM.



De la gouvernance à la construction collective du PLUi : Ateliers territorialisés de janvier à mars 2018

Le premier trimestre 2018 a été consacré à l'organisation de 5 ateliers territorialisés, qui, au total, ont rassemblé 130 participants, dont une vingtaine d'élus. Le thème commun sur lequel il a été proposé d'échanger et de débattre est celui des enjeux de la gouvernance et de l'animation pour une construction collective du PLUi. Les ateliers se sont déroulés à :

- Lunéville (54) le 23 janvier
- Chaumont (52) le 29 janvier
- Wingen-sur-Moder (67) le 6 février
- Munster (68) le 22 février





Après un moment de présentation en format plénier, chaque rencontre a fait l'objet d'une animation en deux sous-groupes traitant la gouvernance sous l'angle politique pour l'un et l'animation d'un point de vue technique pour l'autre selon un axe commun de fabrication collective du PLUi.

Au-delà du partage d'expériences à l'occasion de chaque atelier, ce cycle d'animations territoriales a permis une démarche itérative de travail collaboratif, chaque atelier confortant et complétant les propos exprimés au cours de celui qui le précédait.

Au terme de ces ateliers, un document de synthèse capitalisant les propos recueillis a été produit conjointement par l'État et le Cerema et mis à disposition des participants lors de la plénière de novembre.

Journée du 13 novembre 2018 : « Gouvernance et animation du PLUi » à l'Abbaye des Prémontrés de Pont-à-Mousson (54)

Une journée sous le signe des retours d'expériences à toutes les échelles, en lien avec le PLUi

X100 participants de tous horizons : élus et techniciens de collectivités, services de l'État, SCoT, EPF, ADEME, conseil régional...

- XUne restitution des travaux menés lors des ateliers qui se sont déroulés au premier semestre
- XEvocation l'actualité législative de la loi ELAN.

Ils ont témoigné...

XBenoit Leplomb du Conseil Régional Grand Est

XPierre-Antoine Morand (ministère)

XCharles Ackerman (ministère)

XFrançois Pierron du Cerema

Outils d'animation

Des conférences-débats d'une heure, en simultané afin de permettre aux participants de pouvoir choisir deux principales thématiques qu'ils souhaitaient voir évoquer parmi : le lien entre planification, changement climatique et nature en ville, L'intégration des enjeux de la trame verte et bleue et des zones humides dans le PLUi et enfin Un PLUi pour tous, du village au centre bourg.

Lien utile

Présentations et compte-rendu complet de la journée :

http://www.club-plui.logement.gouv.fr/seminaire-club-grand-est-du-13-novembre-2018-de-la-a543.html

Evolution de la gouvernance du club dans le Grand Est

L'animation en ateliers territorialisés a été une véritable opportunité de travail collectif et d'implication de plusieurs partenaires locaux. Ces acteurs de l'urbanisme en Grand Est ont d'ailleurs souhaité s'investir davantage dans le club régional en participant notamment à sa gouvernance et son animation.

Ainsi, il a été acté que l'équipe locale d'appui du Club PLUi Grand Est se verrait renforcée en 2019 par une élue, un technicien du Parc Naturel Régional et potentiellement deux techniciennes d'agences d'urbanisme.

Cette ouverture de l'Equipe Locale d'Appui permet d'ancrer véritablement le club au sein des territoires qui composent le Grand Est et offre de nombreuses opportunités de soutien à sa mise en œuvre.

2.6. Le club Hauts-de-France

Dans les Hauts-de-France, le Club PLUi fait l'objet de deux dispositifs d'animation infrarégionaux distincts : en Picardie d'une part, et dans le Pas-de-Calais d'autre part.

LE CLUB EN PICARDIE

Actif depuis janvier 2015, le club du Grand Amiénois-Picardie est présidé par Monsieur Jean-Louis Grévin depuis 2017, vice-président de la communauté de communes du Val de Somme.

L'animation est assurée par :

- Agence d'urbanisme du Grand Amiénois (ADUGA) : Marion Gobin, Jérôme Grange, Marine Boitel
- Collectivité-pilote : Communauté de Communes du Val de Somme : Magali Delbouille et Jean-Louis Grévin
- CEREMA : Nathalie Pitaval
- DREAL Hauts-de-France : Marie Leroy
- CAUE de la Somme : Thérèse Rauwel
- Région Hauts-de-France : Gil Denier
- DDT(M) de la Seomme : Emeline Gorlier

Journée du 30 janvier 2018 : « Patrimoine et Paysage » à Péronne (80)

Une journée sous le signe des retours d'expériences à toutes les échelles, en lien avec le PLUi

X60 participants de tous horizons : élus et techniciens de collectivités, services de l'État, SCoT, conseil régional...

XUne restitution des travaux menés lors des ateliers qui se sont déroulés au premier semestre

x Evoquer l'actualité législative de la loi ELAN.

Ils ont témoigné...

XJean-Louis Grévin, président du club Grand Amiénois-Picardie et viceprésident de la communauté de communes du Val de Somme

XPhilippe Cheval, président du Pays Santerre Haute Somme et président de la Communauté de Communes Terre de Picardie

XMarine Boitel (ADUGA)

XNathalie Pitaval du Cerema

XMathieu Gigot, chercheur participant au programme

Outils d'animation

Une table-ronde dont l'animation fut assurée par Jérôme Grange (directeur de l'ADUGA) et par Jean-Baptiste Flichy (paysagiste conseil de l'Etat à la DDTM 80).

Deux ateliers. Le premier, animé par Claire Lefort (Amiens métropole) et Clémence Decrouy (PETR Cœur des Hauts-de-France) était intitulé « Comment sensibiliser et impliquer les acteurs du PLUi aux enjeux des patrimoines et des paysages ? ».

Le deuxième atelier, animé par Thérèse Rauwel du CAUE de la Somme et Jean-Baptiste Flichy (Paysagiste conseil à la DDTM de la Somme) avait pour ambition de répondre à la question : « Comment considérer les paysages et patrimoines comme facteurs du développement économique d'un territoire ? »

Lien utile

Présentations et compte-rendu complet de la journée :

http://www.club-plui.logement.gouv.fr/club-plui-picardie-du-30-janvier-2018-patrimoines-a439.html

Journée du 27 septembre 2018 : « PLUi et mobilités » à Abbeville (80)

Une journée sous le signe des retours d'expériences à toutes les échelles, en lien avec le PLUi

- X60 participants de tous horizons : élus et techniciens de collectivités, services de l'État, SCoT, conseil régional...
- XUne restitution des travaux menés lors des ateliers qui se sont déroulés au premier semestre

Ils ont témoigné...

- XJean-Louis Grévin, président du club Grand Amiénois-Picardie et vice-président de la communauté de communes du Val de Somme
- XNicolas Dumont, président du Syndicat Mixte Baie de Somme Trois vallées et de la Communauté d'Agglomération Baie de Somme, maire d'Abbeville
- XJérôme Grange, directeur de l'ADUGA
- XNathalie Pitaval du Cerema
- XMathieu Gigot, chercheur participant au programme

Outils d'animation

Une visite de terrain sur le site de Garopôle et du quartier de gare d'Abbeville. Marie Ladonne, Clotilde De Zélicourt et François Brasseur du Syndicat mixte Baie de Somme Trois vallées, ont servi de guide aux participants à trois points de rendez-vous : le garage à vélos, le site de la rue de la gare, le site du parking Maillefeu. La problématique de la prise en compte de la mobilité concomitamment à une démarche de PLUi a permis de compléter la journée. Afin de répondre à cette question, les participants ont assisté à la présentation de Jean-Charles Alix (Quartier libre) et d'Agnès Descamps (ADUGA) qui ont respectivement exposé le PLUi du Contynois et le Plan de mobilité rurale Somme Sud-Ouest.

Projection du film Sagacité (https://www.youtube.com/watch?v=YMHtY 2gf0jE)

Lien utile

Présentations et compte-rendu complet de la journée :

http://www.club-plui.logement.gouv.fr/club-plui-picardie-du-27-septembre-2018-quelle-a477.html

Dispositifs d'animation du club Picardie (septembre 2018)

Une visite de terrain pour la première fois!

Zoom sur la « visite de terrain »

- 3 points d'observation géographiques avec 3 guides spécialisés :
- A. *Place de la gare* : présentation de la multimodalité (parking vélos sécurisé...)
- B. Avenue de la Gare: présentation des connexions vers le centre-ville et les autres quartiers (commerces, services, équipements...)
- C. *Parking Mailleufeu* : présentation des connexions entre le quartier de gare et les autres quartiers

Une projection de film:

Présentation d'un film québécois sur le lien entre urbanisme et déplacements :

lien https://www.youtube.com/watch?v=YMHtY2gf0jE

Ce qui a plu...

Le préambule de la DGS de la ville d'Abbeville et du Syndicat mixte Baie de Somme 3 vallées a permis de poser le cadre de la visite de terrain (historique, actions réalisées et à venir, coûts...).

Le film a permis une compréhension ludique et pragmatique des enjeux de la mobilité et sa nécessaire prise en compte dans le PLUi

LE CLUB DANS LE PAS-DE-CALAIS

En 2017, la fusion des régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie a amené les services des différentes DDT(M) à engager une réflexion sur la refonte du club Nord Pas-de-Calais. Dans le Pas-de-Calais, le choix a été fait de créer un club à l'échelle du département.

Journée du 09 février 2018 : « Concertation et collaboration » à Fauguembergues (62)

Une journée sous le signe des retours d'expériences à toutes les échelles, en lien avec le PLUi

XPlusieurs participants de tous horizons : élus et techniciens de collectivités...

XCadrage réglementaire sur la concertation et de la collaboration dans le cadre des PLUi

XFocus sur les obligations en matière d'inventaire du stationnement

XPrésentation des actualités réglementaires en matière d'urbanisme



Ils ont témoigné...

XAlain Méquignon (élu de la Région)

XOdile Brun – Communauté urbaine d'Arras

XTanguy Beuzelin – Communauté de Communes du Pays de Lumbres

XMarie-Julie Seyller – Agence d'urbanisme et de développement du Pays de Saint-Omer - Flandre intérieure

Xet bien d'autres

Outils d'animation

Table ronde sur la concertation et la collaboration dans le cadre des PLUi

Lien utile

Présentations et compte-rendu complet de la journée :

http://www.club-plui.logement.gouv.fr/le-club-pas-de-calais-du-9-fevrier-2017-a415.html

Journée du 09 février 2018 : « Concertation et collaboration » à Fauquembergues (62)

Une journée sous le signe des retours d'expériences à toutes les échelles, en lien avec le PLUi

- XPlusieurs participants de tous horizons : élus et techniciens de collectivités...
- XCadrage réglementaire sur la concertation et la collaboration dans le cadre des PLUi
- XFocus sur les obligations en matière d'inventaire du stationnement
- XPrésentation des actualités réglementaires en matière d'urbanisme



Ils ont témoigné...

- XAlain Méquignon (élu de la région)
- XOdile Brun Communauté urbaine d'Arras
- XTanguy Beuzelin Communauté de Communes du Pays de Lumbres
- XMarie-Julie Seyller Agence d'urbanisme et de développement du Pays de Saint-Omer Flandre intérieure

Xet bien d'autre

Outils d'animation

Table ronde sur la concertation et la collaboration dans le cadre des PLUi

Lien utile

Présentations et compte-rendu complet de la journée :

http://www.club-plui.logement.gouv.fr/le-club-pas-de-calais-du-9-fevrier-2017-a415.html

2.7. Le club Normandie

En 2018, deux journées ont été proposées aux 54 EPCI membres du club en Normandie où les animateurs observent une forte disparité des niveaux d'avancement des PLUi. En effet, beaucoup de territoires hauts normands se lancent dans la démarche et nécessitent un accompagnement méthodologique alors qu'une grande part des territoires bas normands, où est né le club en 2012, arrivent à la finalisation de leur document.

Cette forte disparité s'avère néanmoins très riche pour les travaux qui ont eu lieu en 2018, permettant d'axer sur le retour d'expérience des EPCI déjà avancés dans la démarche pour aiguiller les travaux des EPCI entamant le processus.

Le club est co-animé par :

- DREAL: François Anfray
- Cerema : Nathalie Léglise.

2018 a été marquée par la valorisation des démarches de PLUI engagées par deux EPCI lauréats (parmi 21), suite à l'appel à projets de 2017 du Ministère de la Cohésion des Territoires :

- La communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel Normandie pour l'organisation de sa gouvernance
- La communauté d'agglomération Lisieux Normandie pour la thématique de revitalisation urbaine.

2018 a également été une année d'ouverture à de nouveaux partenaires (agences d'urbanisme, CAUE, PNR, etc.) afin d'enrichir les débats voire de co-construire et co-animer les journées.

Journée du 05 juin 2018 : « Gouvernance et PLUi » à l'Avranchin (50)

Une journée sous le signe des Ils ont témoigné... retours d'expériences à toutes les échelles, en lien avec le PLUi

- X60 participants de tous horizons : élus et quelques partenaires institutionnels de l'aménagement et de l'urbanisme.
- XCadrage réglementaire sur la concertation et de la collaboration dans le cadre des PLUi
- XFocus sur les obligations en matière d'inventaire du stationnement
- actualités X Présentation des réglementaires en matière d'urbanisme

- XM. Goupil, Vice-Président de la Communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel Normandie,
- XErick Goupil, Vice-Président à l'urbanisme et à l'habitat, et Marine Lolon, responsable du service urbanisme pour la Communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel Normandie.
- XYveline Druez, Vice-Présidente à l'urbanisme, et Gérard Vabre, directeur du service urbanisme pour la Communauté d'agglomération du Cotentin
- XAnne Hébert, Vice-Présidente en charge du développement durable et de l'urbanisme

Outils d'animation

Table ronde sur la concertation et de la collaboration dans le cadre des PLUi

Lien utile : Présentations et compte-rendu complet de la journée :

http://www.club-plui.logement.gouv.fr/club-plui-normandie-du-5-juin-maitriser-l-a465.html

Dispositif d'animation du club Normandie (05 juin 2018)

Une table ronde (1h30) pour découvrir des retours d'expérience ...

- 3 couples « Grands Témoins » élu-technicien, sur 3 thématiques (organisation interne, dialogue avec les personnes publiques associées - PPA, concertation)
- Séquence bien préparée à l'amont, avec des questions précises, chaque couple étant grand témoin principal sur une des 3 thématiques.
- 1. Témoignage principal (10 min)
- 2. Témoignages complémentaires (2 fois 5 min)
- 3. Questions / réponses (10 min)

... puis des ateliers tournants pour débattre et approfondir (2h00)

Synthèse des échanges au sein de chaque thématique présentée sous forme de triptyque « un impondérable, un outil à éviter, une idée à tester »

Ce qui a plu

Contenu très riche, notamment grâce à la diversité des témoignages (territoire XXL, territoire rural, territoire bien avancé dans le PLUi, présence d'un SCoT sur le périmètre, etc.). La préparation en amont entre l'équipe de pilotage et les témoins a permis d'assurer la complémentarité des propos et exemples. Le fait de pouvoir échanger différentes visions et postures entre élus, techniciens, PPA et acteurs de l'aménagement, hors du cadre habituel, a été jugé intéressant et fort d'enseignements.

Ce qui aurait pu être amélioré

Le temps consacré aux ateliers (3 fois 40 minutes) a semblé parfois trop court pour permettre à chacun de s'exprimer.

Journée du 27 novembre 2018 : « Gouvernance et PLUi » à l'Avranchin (50)

Une journée sous le signe des retours d'expériences à toutes les échelles, en lien avec le PLUi

X60 participants de tous horizons : élus et quelques partenaires institutionnels de l'aménagement et de l'urbanisme.

XDes échanges, qui ont débouché sur cinq projets, tous différents, mais complémentaires

Ils ont témoigné...

XM. Targat, Vice-Président de la communauté d'agglomération de Lisieux Normandie

XFrançois Anfray (DREAL Normandie)

XBernard Meyzie (DREAL Normandie – Directeur adjoint)

XMélissa Lefeuvre (communauté d'agglomération Lisieux Normandie)

Outils d'animation

Visite de l'îlot Régina Travaux en atelier

Lien utile

Présentations et compte-rendu complet de la journée :

http://www.club-plui.logement.gouv.fr/club-plui-normandie-du-27-novembre-2018-a541.html

Dispositif d'animation du club Normandie (27 novembre 2018)

Une première expérience de réalisation en direct Ce qui a plu d'une pièce du PLUi

- 1. Visite terrain : l'îlot concerné par l'atelier OAP, ainsi que les secteurs attenants. 5 arrêts avec des explications sur le contexte urbain, les différents projets en cours (notamment par l'adjoint au logement et à la politique de la ville de Lisieux)
- 2. GT Séquence 1 : enjeux et lignes directrices d'aménagement
- 3. GT Séquence 2 : schéma / outils mobilisables et règlement
- 4. Restitution avec de chaque aroupe commentaires à chaud de l'urbaniste qui avait participé à l'élaboration du PLUi
- 5. Conclusion: présentation du travail d'OAP effectivement réalisé par l'AURH

La visite de terrain a permis de prendre conscience de l'espace et des enjeux. L'atelier a été jugé enrichissant et satisfaisant pour la confrontation des idées, le retour d'expérience des différents techniciens, et pour l'acculturation des élus au sujet. Le sondage témoigne de retours très positifs.

Ce qui aurait pu être amélioré

Une technicienne expérimentée a regretté que l'on n'aille pas plus loin avec la présentation d'outils ou d'OAP exemplaire. Si c'était à refaire, nous tenterions d'insister sur aspect lors d'une présentation « descendante » en conclusion.

2.8. Le club Nouvelle-Aquitaine (Landes)

En 2017, c'est dans les Landes qu'est née la première initiative de club en Nouvelle Aquitaine à l'initiative de la DDTM 40. Il s'agit d'un club nomade qui s'est réuni deux fois en 2018. Le territoire landais est globalement bien pourvu en démarches d'élaboration de PLUi, puisque 1 document est approuvé, 14 en cours d'élaboration dont une grande partie devrait être arrêtée en 2019.

L'animation du club est assurée par :

- M. le Maire de la commune de Benquet, Pierre Mallet
- M. le Maire de la commune de Garein, Philippe Sartre
- Communauté de communes du Pays tarusate, Juliette Lepine, chargée de mission PLUi
- Communauté de communes du Marenne Adour Côte Sud, Carole Albouze, responsable PLUi
- Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales, Annabel Lambert et Gratien Soucarros
- DDTM des Landes : Philippe Le Bournot ; Véronique Lassalle
- Cerema Sud-Ouest : Catherine Leonard ; Timothée Capcarrere ; Karine Maubert-Sbile

L'équipe se réunit 2 à 3 fois avant chaque réunion du club, afin de circonscrire le thème à traiter, recenser les exemples ou pratiques pertinentes connues, définir les modalités d'animation de la journée.

L'ensemble des supports utilisé par les intervenants lors des réunions du club est mis à disposition sur le site des services de l'État dans les Landes et sur le site internet du Club PLUi.

Journée du 05 juin 2018 : « La revitalisation des centres-villes, bourgs et villages et le PLUi » à Sabres (40)

Une journée sous le signe des retours d'expériences à toutes les échelles, en lien avec le PLUi

X80 participants de tous horizons : élus communaux et intercommunaux, techniciens, ainsi que leurs partenaires des services de l'État)

Ils ont témoigné...

- XM.Sartre Vice-Président du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne
- XM. Dufau, vice-président de la communauté de communes Albret communauté (Lot-et-Garonne)
- XThierry Mazaury directeur de la DDTM
- XTatiana Bouleau, du Cabinet Cibles et stratégie (Nantes)
- XM. Hammelin, directeur général des services de la commune de Saint-Maixent-l'Ecole (Deux-Sèvres)
- XM. Froustey, maire de la commune de Vieux-Boucau (Landes)
- XPascal Madry, directeur de l'institut de la ville et du commerce

Outils d'animation

Diffusion d'un film retraçant l'expérience de la commune de Wavrans sur l'Aa (Pas-de-Calais)

Table ronde sur les questions de la revitalisation des centres-villes, bourgs et villages

Lien utile

Présentations et compte-rendu complet de la journée :

http://www.club-plui.logement.gouv.fr/club-plui-nouvelle-aquitaine-landes-du-05-juin-a454.html





Journée du 11 décembre 2018 : « L'identité des territoires et le PLUi » à Hinx (40)

Une journée sous le signe des retours d'expériences à toutes les échelles, en lien avec le PLUi

X70 participants de tous horizons : des représentants des collectivités, élus et techniciens, différents partenaires intervenant dans les processus d'élaboration des documents de panification et les services de l'État.

Ils ont témoigné...

- XJean-Yves Chapuis, ancien élu de Rennes Métropole chargé de l'urbanisme, consultant en stratégies urbaines
- XM. Dufau, vice-président de la communauté de communes Albret communauté (Lot-et-Garonne)
- XThierry Mazaury directeur de la DDTM
- XTatiana Bouleau, du Cabinet Cibles et stratégie (Nantes)
- XM. Hammelin, directeur général des services de la commune de Saint-Maixent-l'Ecole (Deux-Sèvres)
- XM. Froustey, maire de la commune de Vieux-Boucau (Landes)
- XPascal Madry, directeur de l'institut de la ville et du commerce

Outils d'animation

Deux tables rondes ont permis de recueillir des témoignages des territoires ayant explorés la thématique, la première avec les élus de ces collectivités, la seconde avec leurs techniciens.

Lien utile

Présentations et compte-rendu complet de la journée :

http://www.club-plui.logement.gouv.fr/le-club-des-landes-du-11-decembre-2018-plui-et-a532.html

2.9. Le club Occitanie

Lancé en 2014, le club d'Occitanie propose des journées thématiques à destination des collectivités visant à favoriser les échanges d'expérience, croiser les points de vue et ainsi enrichir les démarches menées. Dans ce cadre, il bénéficie du concours d'une équipe d'appui composée de collectivités, d'acteurs partenariaux impliqués dans les champs de l'urbanisme, de l'aménagement et de la formation, et des services de l'État.

L'animation est à géométrie variable en fonction des thématiques traitées :

- Toulouse Métropole (Haute Garonne), Cécile Collange, Thierry Chaumier
- Gaillac-Graulhet Agglomération (Tarn), Cécile Danesin
- Communauté de Communes des Monts d'Alban et du Villefranchois (Tarn),
 Guillemette Labbé
- Communauté de Communes du Grand Villefranchois (Aveyron), Julie Dumas
- Agence d'urbanisme et d'Aménagement Toulouse aire métropolitaine (AUAT)
- URCAUE-CAUE de la Haute-Garonne, Isabelle Rieg, Gyslaine Cabessut (présidente)
- DREAL Occitanie : Laure Vie, François Lamalle,
- CEREMA Sud-Ouest : Catherine Léonard, Karine Maubert-Sbile
- DDT de l'Ariège : Jérôme Boineau
- DDT de la Haute-Garonne, Erwan Quillien, Alexis Palmier
- CNFPT : Anne Rodière (Toulouse), Mathilde Guiné (Montpellier)
- CVRH de Toulouse, Cyril Brenac

Les travaux du club ainsi que la transcription des séances plénières sont restitués en ligne sur les sites du Club PLUi (http://www.club-plui.logement.gouv.fr) et de la DREAL Occitanie (http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr).

Ce club a tenu une réunion fin 2017 et début 2019, mais pas en 2018. De ce fait, le deuxième semestre 2018 a mobilisé l'équipe d'appui pour l'organisation d'une journée programmée le 29 janvier 2019, au lycée agricole de Carcassonne, sur le thème « PLUi et commerce ».

Le programme de cette journée mêle témoignages de collectivités et interventions d'experts, sur un sujet particulièrement difficile à cerner pour les acteurs publics.

Ainsi ont été mobilisés les intervenants ci-après :

- Jean-Emmanuel BOUCHUT, directeur de l'aménagement à la DREAL Occitanie
- Pascal MADRY, directeur de l'Institut pour la Ville et le Commerce
- Jean-Luc LACOME, adjoint à l'urbanisme à la mairie de Grenade sur Garonne
- Denis DUBRULLE, responsable du pôle études et aménagement à la CCI de l'Ariège
- Alain PIGNON, manager de centre-ville à la ville de Carcassonne

- Arnaud ERNST, directeur associé de AID
- Emilie DUESO, architecte agence UGO
- Caroline FRIOL, directrice Projet et planification territoriale à Montpellier Méditerranée Métropole
- Marika REPOND, responsable du pôle développement économique à la communauté d'agglomération de Foix-Varilhes
- Karine WAWRYNOW, chef du service développement économique de Sète Agglopôle Méditérranée et David CATTOLARDA, responsable du SCOT du syndicat mixte du bassin de Thau
- Yoann FOUCHER, docteur en architecture
- Dominique MORENO, responsable du pôle économie, commerce et financement des entreprises à la CCI Paris-Ile de France
- Olivier LAMOUROUX, directeur général adjoint Économie et aménagement du territoire et Karine GOOLEN, cheffe du service urbanisme de la communauté d'agglomération d'Agen
- Sonia ARRAZAT, vice-présidente Économie et emploi et Carine VIDAL-DIEUDONNE, directrice du service Habitat, urbanisme et patrimoine de la communauté de communes Lodévois et Larzac

2.10. Le club Pays de la Loire

Pilotage

Lancé fin 2015 à Angers, le club en Pays de la Loire s'est construit autour de la DREAL, en lien avec les cinq DDT et en partenariat pour l'organisation et l'animation avec les agences d'urbanisme présentes en région (AURAN, AURA et ADDRN), des collectivités (CC Erdre et Gesvre, CC de l'Ernée, Angers Loire Métropole, CC Terres de Montaigu) et enfin avec l'appui du Cerema.

Les représentants des partenaires au sein du comité de pilotage du club sont actuellement :

- DREAL: Thomas Zamansky, Christian Rincé
- Cerema : Pierre Le Bras
- AURA: Isabelle Leulier-Ledoux, Jean-Michel Reumeau
- AURAN : Claire Gomond, Alice Fouquet
- ADDRN : Annaïc Godel
- DDTM de Loire-Atantique : Christophe Perroquin
- DDTM de Vendée : Pierre Spieth
- DDT de Mayenne : Denis Leroux, Denis leroux
- DDT de Sarthe : Guillaume Emmerich, Hervé Joslain
- DDT de Maine-et-Loire : François Blineau
- CC de l'Ernée (Mayenne) : Marie Guillemin
- CC Terres de Montaigu (Vendée) : Lydie Gaboriau

L'organisation des journées est actuellement assurée par :

- DREAL: Thomas Zamansky, Christian Rincé
- Cerema : Pierre Le Bras
- AURA: Isabelle Leulier-Ledoux, Jean-Michel Reumeau
- AURAN : Claire Gomond, Alice Fouquet
- ADDRN : Annaïc Godel

Journée du 15 novembre 2018 à Angers (49)

De l'expression et de la co-construction pour une journée placée sous le signe de la technicité

- XUne centaine de participants de tous horizons : élus, techniciens, services de l'État, partenaires dont CAUE, AU...
- XUne approche résolument « technique » privilégiée pour ce nouveau rendez-vous
- XUn point d'actualités réglementaires et jurisprudentiel réalisé par un juriste de la DGALN/DHUP/QV3, Frédéric Tahier
- X3 ateliers techniques, ayant donné lieu à des restitutions en plénière par des binômes d'animateurs partenariaux (AU, DDT, CAUE)
- XDes témoignages éclairants de collectivités sur leur démarche d'élaboration d'OAP

Quatre séquences pour structurer la réflexion :

- XPourquoi avoir recours à une OAP ? Quels objectifs se donner, pour quelle plus-value ? Une OAP thématique ou sectorielle ?
- XComment s'organiser et piloter pour concevoir une OAP ? Comment, quand, avec qui ? Mettre en place une concertation ? Quelles gouvernance politique et quelle organisation technique instituer ?
- XQuel contenu doit-on trouver dans une OAP ? Existerait-il un « art d'écrire une OAP » ? Quelle forme adopter ? Comment s'assurer de la lisibilité et de son opérationnalité ?
- XQuel bilan et quel retour d'expériences tirer de la mise en œuvre des OAP ?

Ils ont témoigné...

- XFrédéric Tahier, DGALN/DHUP/QV3
- XLise Viossat, Lucille Chéné et Tanguy Le Brigand, Angers Loire Métropole,
- XJoanne Guichard Agence GOA,
- XCéline Levrard CAUE 72,
- XGaétan David Communauté de communes de Saint Gilles Croix de Vie.
- XBérénice Douchement, ADDRN
- XPierre Foin (Anjou Bleu-Communauté) et Bruno Derouineau (Urba Ouest Conseil)

Outil d'animation

- 3 groupes « tournants » d'une trentaine de personnes ont participé à 3 ateliers, mais sur une séquence de réflexion différente. Il en est résulté une sédimentation de la contribution de chaque atelier avec une progression : défrichage, compléments, synthèse.
- Des contributions riches issues des ateliers à valoriser par l'équipe d'appui du Club Pays de Loire

Lien utile

Présentations et compte-rendu complet de la journée : http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/le-club-plui-regional-r1589.html

Chiffres PLUi en Pays de la Loire

40 PLUi sont en cours d'élaboration, en révision ou achevés sur 70 EPCI.



Annexes:
programmes et
intervenants des
réunions locales

1. Club Auvergne-Rhône-Alpes

PROGRAMME Journée du 07 mars 2018 à Chambéry Climat, énergie et PLUi

10h00 - Propos introductifs

Josiane BEAUD, 1ère adjointe de Chambéry - Rayonnement de la ville et de l'agglomération, urbanisme, transports, circulation et stationnement Vice-présidente de Grand Chambéry chargée de la multimodalité, des transports, des déplacements et du schéma de déplacements.

Lionel MITHIEUX, Vice-président de Grand Chambéry chargé de l'urbanisme, du projet d'agglomération et des évolutions de compétences. Maire de Vimines Vice-président du Conseil départemental

Louis LAUGIER, préfet de la Savoie ou son représentant

10h30 - Changement climatique et planification urbaine : enjeux et contexte

Jean- Paul GEORGES Direction régionale ADEME / Evelyne BERNARD DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

Lutter contre le changement climatique impose de mettre en place très vite une trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre compatible avec le maintien du réchauffement de la planète en dessous de 1,5°C / 2°C (Accord de Paris / COP 21). Nous disposons depuis 2015 d'un cadre législatif pour la "transition énergétique et la croissance verte" qui chiffre les grands objectifs à atteindre et le délai pour y parvenir ainsi que les grands secteurs d'activités concernés.

Les territoires sont reconnus acteurs et moteurs de la mutation du modèle énergétique, générateur de croissance verte, ils ont également un rôle déterminant dans la gestion locale des impacts du changement climatique déjà perceptibles et dont l'amplification est annoncée.

Dans ce cadre, les PLUI ont un rôle important à jouer, notamment pour décliner, dans les règles d'aménagement du territoire, le contenu du PCAET (90% de la population régionale est concernée par un périmètre PCAET).

11h05 - Projection du film « Saga Cité », suivi d'un temps d'échanges avec la salle

11h35 - Paroles de territoires

Retours d'expériences sur la prise en compte des questions de changement climatique et d'énergie, suivi d'un temps d'échanges avec la salle :

- Fédération Nationale des SCoT
- La transition énergétique dans les documents d'urbanisme : du ScoT au PLUi par Jérémie Tourtier, chargé de mission SCoT de l'agglomération lyonnaise, référent sur les question Energie-Climat de la Fédération Nationale des ScoT

- Brest Métropole
- « PLUi-H-D Facteur 4 et PCAET, des démarches intégrées » (en format Web Conférence) par Aude Talon, direction des dynamiques urbaines – pôle développement économique et urbain de Brest Métropole.
- Montmélian la solaire par Béatrice Santais, députée-maire de Montmélian,

12h30 - Déjeuner - Buffet offert

13h45 - 16h30 - Ateliers de travail (1 atelier au choix)

- Atelier n°1 -Bien intégrer les enjeux de maîtrise des consommations d'énergie :
- quels outils/leviers pour les PLUi ?
- Atelier n°2 -L'adaptation au changement climatique dans les PLUi
- Atelier n°3 -PLUi et production d'énergies renouvelables

PROGRAMME Journée du 27 novembre 2018 à Saint Étienne Paysage et Patrimoine

10h00 - Propos introductifs

Gilles Thizy, vice-président de Saint-Étienne Métropole en charge de la cohésion territoriale Xavier Cereza, directeur départemental des territoires de la Loire

10h30 - Paysage et patrimoine : à quoi ça sert ?

Séquence interactive permettant de croiser nos regards sur ces thématiques – Alise Meuris, paysagiste conseil, DREAL Auvergne-Rhône-Alpes ; Catherine Jacquot, architecte conseil, DREAL Auvergne-Rhône-Alpes ; Stéphanie Doucet-Gaillot, chargée de mission paysage, DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

11h15 - Parler du paysage et du patrimoine dans mon PLUi : Une évidence ? Et quelle plus-value pour mon territoire ?

Table ronde sur la prise en compte des questions de patrimoines naturel et bâti, suivi d'un temps d'échanges avec la salle, en présence de :

- Bièvre Est Marie-Pierre Barani, vice-présidente développement culturel, lecture publique, patrimoine, tourisme et maire de Chabons
- Billom Communauté Jean-Pierre Buche, vice-président urbanisme et maire de Pérignat sur Allier
- Clermont Auvergne Métropole Grégory Bernard, conseiller métropolitain en charge du PLUi et adjoint au maire de Clermont-Ferrand en charge de l'urbanisme et de l'habitat
- Saint-Étienne Métropole–Gilles Thizy,vice-président en charge de la cohésion territoriale et maire de Marcenod
- Commune de Villeurbanne–Richard Llung, adjoint au maire chargé du développement urbain, de l'habitat et du logement
- PNR du Livradois-Forez-Claire Mallet, chargée de mission urbanisme
- Animation : Angèle Baleydier, UrbaLyon et Jean-Philippe Hatier, DDT de la Savoie

12h00 - Déjeuner - Buffet offert

14h00 - 16h30 - Parcours "Patrimoines"

Une dizaine de stands à votre disposition pour échanger, s'interroger sur les méthodes et outils mobilisables pour favoriser la prise en compte des patrimoines dans son PLUi. Vous trouverez dans votre dossier participant, les modalités de déroulement de cette séquence ainsi qu'une présentation détaillée de l'ensemble des stands présents

2. Club Bourgogne-Franche-Comté

PROGRAMME Journée du 22 mai 2018 à Forge des Fraisans

10h00 - Ouverture de la journée, Gérôme Fassenet, président de la communauté de communes de Jura Nord

10h20 - informations : lancement d'une enquête du Club PLUi régional. Exposé des modalités de travail pour la séance prévue cet après-midi. Les modalités de gouvernance et de collaboration entre intercommunalité et communes : rappel du cadre juridique, Fabienne Perrigouard, chargée de mission planification, DREAL, Bourgogne-Franche-Comté

10h40 - PLUI et gouvernance

Construire et mettre en œuvre un projet de territoire

Genèse et vie du schéma de gouvernance

La commune, un acteur-clé de l'élaboration du PLUi

Table ronde animée par Thomas Buhler, maître de conférence en urbanisme et aménagement à l'université de Bourgogne-Franche-Comté, avec les témoignages d'élus et de représentants du monde citoyen et des activités économiques.

12h45 - Déjeuner productif

14h15- Séance d'échanges et d'évaluation de la matinée

15h00 - Conclusion de la journée, Arnaud Bourdois, chef du service développement durable et aménagement, DREAM Bourgogne-Franche-Comté

PROGRAMME

Journée du 04 d décembre 2018 à La Rivière-Drugeon « Valoriser son potentiel économique à travers le PLUi »

10h20 - Introduction à la notion d'économie d'un territoire, Francis AUBERT, professeur d'économie des territoires, AgroSup, Université de BFC

11h20 - Le potentiel économique d'un territoire - table ronde

- Olivier PANISSET, Pôle économie, Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté
- Laurent SAGE, directeur des études économiques et territoriales, CCI du Doubs
- Nicolas GILLIO, Directeur de projets, CEREMA
- Pauline COUSINAT, chargée de mission économie verte, DREAL
- Dominique MARIE, Chef de projet stratégie et plan d'actions sur l'économie circulaire, Conseil Régional.

12h45 - Déjeuner sur place offert par la DREAL

14h00 - Café - forum d'échanges libres :

Les Communautés de communes Creusot-Montceau ; Jura Nord et Frasne-Drugeon partageront avec vous leur expérience ;

Les intervenants du matinrépondront à vos questions

14h45 - « Interrogeons-nous sur les conditions nécessaires pour une meilleure intégration de l'économie dans le PLUi » - Travail en ateliers

15h45 - Conclusion de la journée

3. Club Bretagne

PROGRAMME

Journée du 13 avril 2018 au centre des congrès de Dinan « Un PLUi pour mettre en œuvre nos projets »

10h30 Actualité

11h00 Table ronde « construire ensemble un PLUi qui porte les projets communaux » :

Alain Jan, Vice-président urbanisme et stratégie foncière de Dinan Agglomération

Kevin Levrel, chargé de mission PLUi, Dinan Agglomération

Mélissa Lefeuvre, service aménagement de l'espace de la Communauté d'agglomération de Lisieux Normandie

Jean-Christophe Poussin, EPF Bretagne vana Potelon, BRUDED

12h30 Déjeuner / films

14h00 Introduction par Thierry Alexandre, Directeur adjoint de la DREAL Bretagne « Les outils du PLUi pour assurer la maîtrise de mon projet... de revitalisation de centre-bourg... d'aménagement durable »

- Yves Moisan, Maire de Plouezoc'h et Tristan Le Baron, Morlaix Communauté
- Roger Alix, Plougastel-Daoulas et Gwenolé André, Brest métropole
- Jean-François Bohuon, Maire de la Chapelle Thouarault

16h00 Conclusion par Pierre Bessin, Directeur de la DDTM des Côtes d'Armor Un verre de l'amitié est proposé aux participants à l'issue de la journée

4. Club Grand Est

PROGRAMME

Journée du 13 novembre 2018 à Pont A Mousson (54) Journée plénière du club

10h00 Introduction

- Renaud LAHEURTE, Directeur Régional Adjoint de la DREAL Grand Est
- Jacqueline VIGNOLA, Vice-présidente de la communauté de communes de l'Ouest Vosgien
- Hubert ARROUART, Vice-président de la communauté de communes de la Moivre à la Coole

10h30 SRADDET - La nouvelle architecture de l'aménagement et les articulations d'échelles.

Point d'avancement, calendrier mise en œuvre et hiérarchie des normes

Benoit LEPLOMB, Chargé de mission au Conseil Régional Grand Est

11h10 Retour sur les travaux en ateliers du Club PLUi

- Jean Pierre COUTEAU, Vice-Président de la Communauté de communes Terres Touloises
- Anne Cécile DURY, Vice-présidente de la communauté de communes d'Auberive, Vingeanne et Montsaugeonnais
- Laureline ERRARD, Directrice du SCOT du Pays Barrois
- Laetitia LALIGANT, Chargée d'études Agence d'Urbanisme d'Agglomération de Moselle
- Frédéric MONIN-GUENOT, Architecte -PNR des Ballons des Vosges

12h20 Actualités (DGALN/DHUP/QV3 et DREAL)

Actualités législatives, Tour de France des PLUi, le GPU, Action cœur de ville

12h45 Buffet - salle Saint Norbert

14h00 à 14H45 et de 14h50 à 15h35 Animations thématiques au choix

Animation n°1, Planification, changement climatique et nature en ville – Ancienne bibliothèque - Animée par François Pierron – CEREMA et Grégoire Palierse – DREAL

Animation n°2, Biodiversité – trame verte et bleue et zones humides – salon des Vignes - Animée par Julie Kubiak et Pierre Vincent – DREAL

Animation n°3, Un PLUi pour tous ... du village au bourg-centre – salle Évêque de Toul - Animée par Guy Hoyon de la DDT des Vosges

Animation n°4, Aménagement numérique des territoires – salon de la Pharmacie - Animée par Charles Ackermann – DREAL

15h45 Bilan de la journée – Ancienne bibliothèque

16h00 Fin de la journée

5. Club Nouvelle Aquitaine (Landes)

PROGRAMME

Journée du 05 juin 2018 à Sabres La revitalisation des centres-villes, bourgs et village et le PLUi

9h00 - 9h30 Accueil des participants

9h30 – 9h40 Introduction de la journée

9h40 – 10h10 L'attractivité des cœurs de villes et villages,

Présentation par Mme Tatiana Bouleau (Cabinet Cibles et stratégies, Nantes)

10h10 – **12h10** Retours d'expériences et regards d'élus sur la question de la revitalisation des centres-villes, bourgs et villages

Table ronde : animée par

Mme Sophie Barbet, responsable du service Construction Habitat de la D.D.T.M. 40.

Commune de Wavrans sur l'Aa – Pas de Calais (vidéo),

Communauté de communes Albret Communauté –Lot et Garonne, Commune de Saint-Maixent-l'Ecole –Deux Sèvres,

Commune de Vieux Boucau -Landes.

12h10 - 14h00 Déjeuner

14h00 – 15h10 Impact du commerce sur les centres bourgs,

Intervention de M. Pascal Madry(Directeur de l'Institut-Ville-Commerce, Paris)

15h10 – 15h45 Le PLUi – un outil opérationnel à l'échelle du territoire

Intervention de M. Guennolé Poix, chef de projet national du Club PLUi

15h45 – 16h00 Synthèse et conclusion

PROGRAMME

Journée du 11 décembre 2018 au pôle culturel de Hinx « L'identité des territoires et le PLUi »

9h00 - 9h30 Accueil des participants

9h30 -9h40 Introduction de la journée

9h40 – 10h30 Comment apprendre à vivre dans un territoire singulier?

Présentation par M. Jean Yves Chapuis (ancien élu de Rennes Métropole chargé de l'urbanisme, consultant en stratégies urbaines)

10h30 – 12h15 Retours d'expériences et regards d'élus sur la question de l'identité des territoires et le PLUi- Table ronde

Communauté de communes du Grand Saint Emilionnais - Gironde,

Communauté de communes des Coteaux de Prayssas Lot et Garonne,

Communauté de communes du Pays Morcenais -Landes.

12h15 - 14h00 Déjeuner

14h00 –15h30 Comment le PLUi a pu identifier, préserver ou promouvoir cette identité territoriale ? Retours d'expériences techniques des PLUi des communautés de communes de Grand Saint Emilionnais, des Coteaux de Prayssas et du Pays Morcenais.

15h30 – 15h45 Synthèse et conclusion de la journée par Monsieur Chapuis

6. Club Pays de la Loire

PROGRAMME

Journée du 15 novembre 2018 à Anger (49) « Les OAP, Orientation d'Aménagement et de programmation, de la finalité à la mise en œuvre»

9h00 - 9h30 Café d'accueil

9h30- 9h45 Introduction par Julien Custot, directeur adjoint de la DREA, présentation des actualités et du déroulé de la journéee.

9h45 - 10h15 L'actualité réglementaire et les jurisprudences : intervention de Frédéric Tahier DHUP/QV3 - MTES

- Éclairage sur l'actualité réglementaire, les évolutions possibles et les textes en préparation
- Point sur les jurisprudences récentes en termes d'OAP

10h30-12h30 Ateliers thématiques avec la participation des collectivités, services de l'État, CAUE, et des trois agences d'urbanisme (AURA, ADDRN et AURAN)

Introduction et témoignages sur les thématiques des ateliers : Bérénice Douchement ADDRN et Pierre Fouin Communauté de Communes Anjou Bleu.

 Répartition en 3 groupes A, B et C. Chaque groupe participe aux 3 ateliers, à tour de rôle.

Atelier 1 : Pourquoi avoir recours à une OAP ?

- Objectifs, plus-value, thématique sectorielle.
- Animation : Alice Fouquet AURAN et Benoit Marie, CAUE 85

Atelier 2 : Comment s'organiser et piloter pour concevoir une OAP ?

- Comment, quand, avec qui, concertation, gouvernance politique, ingénierie technique, délimitation des périmètres.
- Animation: Annaïc Godel, ADDRN et Jean-Michel Reumeau AURA

Atelier 3: Quel contenu doit-on trouver dans une OAP?

- « Art d'écrire une OAP », cohérence entre OAP et autres pièces, forme et lisibilité, « degré d'opposabilité », articulation ambition et réalisme.
- Animation Claire Gomond, AURAN et Luc Moreau DDT 49

12h30 - 14h00 Pause Déjeuner

14h00 : Restitution et synthèse des trois ateliers par les animateurs et Frédéric Tahier en «grand

témoin»

15h00 - Le temps de la mise en œuvre : animation par Isabelle Leulier-Ledoux (AURA)Table ronde avec des usagers du PLUi: élus, instructeurs, maîtres d'œuvre. Participations de Lise Viossat et Lucille Chéné, Angers Loire Métropole, Joanne Guichard Agence GOA, Pierre Fouin Communauté de Communes Anjou Bleu, Céline Levrard CAUE 72, Gaétan David Communes de Communes Saint Gilles Croix de Vie.

Question de l'évolutivité de l'OAP dans le temps, lien avec l'ADS, Réception/compréhension de l'OAP par ses destinataires, REX : ce qui marche (ou a marché), ce qui ne marche pas ou moins bien, illustrés de cas concrets. Faisabilité technique et économique des projets encadrés par des OAP

16h-16h30 Conclusion de la journée

7. Club Hauts-de-France (ex-Picardie)

PROGRAMME

Journée du 27 septembre 2018 à Abbeville

« Quelle prise en compte de la mobilité dans les documents du PLUi ? »

9h00 Accueil café

9h30 Mots d'accueil : Jean-Louis GREVIN, président du Club PLUi et Nicolas DUMONT, président du Syndicat Mixte Baie de Somme 3 Vallées et de la Communauté d'Agglomération Baie de Somme, maire d'Abbeville

9h40 Introduction:

- Mobilité et déplacements : quel rapport à l'espace ? Jérôme GRANGE, ADUGA
- Projection du film « Saga Cité », portant sur la durabilité de la mobilité

10h10 Exemples de PLU/PLUi prenant en compte la mobilité Nathalie PITAVAL, CEREMA Nord Picardie

10h30 – 12h00 Table-ronde : Comment intégrer la question de la mobilité à chaque étape du PLUi ?

- L'exemple d'un PLUi accompagné par un plan global de déplacement
- CA de la Région de CompiègneArmelle GORGUES, ARC et Jean-Pierre LANNES, EREA Conseil
- La mobilité comme clef d'entrée du PLUI (OAP mobilité)
- CA du Pays de Saint Omer (PLUI de l'ex-CC du Canton de Fauquembergues) Eugénie RUCKEBUSCH, AUD Pays de Saint-Omer
- L'exemple du POA mobilité
- CA du Boulonnais Nicolas COPPIN, Boulogne Développement

13h30 – 14h45 Visite de terrain : Garopôle et le quartier de gare et échanges avec le Syndicat Mixte BS3V et la CA Baie de Somme

14h45 – 15h45 Comment prendre en considération la mobilité concomitamment à une démarche de PLLI2

Retour d'expérience du PLUi du Contynois et du Plan de Mobilité Rurale Somme Sud-Ouest, Jean-Charles ALLIX, Quartier Libre et Agnès DESCAMPS, ADUGA

15h45 – 16h00 Synthèse et conclusion de la journée

8. Club Normandie

PROGRAMME

Journée du 05 juin 2018 territoire de l'Avranchin « Maîtriser l'organisation de la gouvernance »

09h30 Accueil café

10h00 Mots d'accueil : David Nicolas, président de la CA Mont-Saint-Michel Normandie et Bernard Meyzie, directeur-adjoint de la DREAL Normandie

10h15 Points d'actualité : François Anfray, DREAL Normandie

10h30 Table ronde à partir des retours d'expériences de trois territoires :

- CA Mont-Saint-Michel Normandie (David Nicolas, président, Marine Lolon, responsable du service urbanisme)
- CA du Cotentin (Yveline Druez, vice-présidente en charge de l'urbanisme, Gérard Vabre, directeur de l'urbanisme)
- CC Côte Ouest Centre Manche (Anne Hébert, vice-présidente en charge du développement durable et de la transition énergétique, Hégésippe Bellanger, chargé de mission urbanisme, accessibilité et mobilité)
- Animation : Nathalie Léglise, CEREMA

12h00 Point juridique sous forme de questions/réponses en relation avec l'organisation de la gouvernance : Aude Forestier-Girard, DDTM de la Manche

12h30 Déjeuner en commun au restaurant « La Toque aux Vins »

13h45 Ateliers tournants autour de trois approches de l'organisation de la gouvernance :

- 1. Organisation interne du territoire, mobilisation des élus, définition des modalités de travail avec l'équipe de maîtrise d'œuvre
- 2. Association des partenaires institutionnels (PPA)
- 3. Association des forces vives du territoire et concertation

15h45 Restitution collective des productions des ateliers

16h00 Conclusion de la journée et présentation de la prochaine séance du club.

9. Club Centre Val de Loire

PROGRAMME Journée du 18 octobre 2018 à Orléans « L'air, l'énergie, le climat dans les PLUi »

9h00 Accueil café

9h30 Introduction de la journée

Pierre Baena, directeur adjoint de la DREAL

9h45 Actualités nationales et production du réseau PLUi en matière d'AEC – François Pierron, chargé d'étude ville durable au CEREMA

PLUi et PLCAET

10h15 Les démarches PLUi et PCAET au cœur des défis internationaux d'AEC- Pascal Festoc, cheffe du département air, énergie, climat de la DREAL

10h45 Articulation des stratégies climats énergie et planification (ASCENS)

Elsa Richard, chargée de recherche consultante experte climat-énergie chez Auxilia Conseils La place du PCAET dans l'aménagement du territoire : témoignage d'Orléans métropole – Natacha Billet, directrice risques et environnement

11h40 Les atouts et les limites pour créer une synergie SCOT, PLUi et PCAET : témoignage Val Amboise

Christophe Ahuir, vice-président en charge du PCAET

Géraldine Vitulin, responsable service urbanisme/planification à la communauté de communes du Val d'Amboise

Cindy Desroches, chargée de projets (PCAET)

12h45-14h00 Déjeuner

Retour d'expérience croisés

Découverte d'un PLUi novateur « facteur 4 » rassemblant un PLUi, un PLH, un PDU, un PCAET) : l'exemple de Brest métropole

Aude Talon, directrices des dynamiques urbaines

14h00 Comment déployer l'enjeu AEC dans un territoire rural et agricole ? L'exemple de la

communauté de communes du Bassée Montois Alain Sénéchal, secrétaire général

Présentation des diverses initiatives en matière d'AEC : le témoignage de la communauté de communes de communes du thouarsais

Aurélie Chevalier, directrice au pôle aménagement durable du territoire

16h00 Conclusion.